

**GUIDE du
CLINICIEN**

**Batterie d'évaluation de la
compréhension syntaxique**

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale*

Québec 



GUIDE DU CLINICIEN

Batterie d'évaluation de la compréhension syntaxique

AUTEURES

Sara Caron, M. Sc.

Marie-Eve Le May, M. Sc.

Annie Bergeron, M. Sc.

Marie-Eve Bourgeois, M.O.A.

Marion Fossard, Ph. D.

Collaboration : Chantal Desmarais, Ph. D. et Céline Lepage, pht. M. Sc.

Illustration : Madeleine Plante, illustratrice

Coordination : Anne Bourassa, agente d'information

Révision : Anne Simard, technicienne en communication

Conception graphique : Nancy Benoit, technicienne en arts graphiques

En soutien :

Service de la gestion des connaissances

Service des communications et des relations publiques

Programme des encéphalopathies – adultes et aînés

Publié par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale - Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ)

Toute reproduction ou adaptation, même partielle, du contenu par quelque procédé que ce soit (électronique, photocopie ou autre) est interdite sans autorisation écrite du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

© CIUSSS de la Capitale-Nationale, IRDPQ, 2015

Ce document est disponible sous forme imprimée ou en format PDF sur le site Web : www.irdpq.qc.ca/publications/BCS

Dépôt légal : 3^e trimestre 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN 978-2-922242-72-0 (coffret)

ISBN 978-2-922242-73-7 (guide)

ISBN 978-2-922242-74-4 (cahier de dessin)

ISBN 978-2-922242-77-5 (guide pdf)

ISBN 978-2-922242-78-2 (cahier de dessins pdf)

REMERCIEMENTS

Le projet n'aurait pu être réalisé sans la collaboration du Programme des encéphalopathies de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP), et particulièrement de Line D'Amours, chef de ce programme.

Nous soulignons la participation des douze experts, respectivement chercheurs et orthophonistes, et leur précieuse contribution au processus de validation de la Batterie d'évaluation de la compréhension syntaxique : Jean-Luc Nespoulous, François Rigalleau, Bernadette Ska, Janick Bisson, Éric Blackburn, Véronique Boivin, Claudine Choquette, Sophie Courchesne, Marie-Andrée Daigle, Anne-Marie Delmas, Danielle Forté, Ève Nadeau.

Notre reconnaissance va aussi aux 24 personnes atteintes d'aphasie qui ont participé aux évaluations cliniques. Nous adressons également nos remerciements au personnel du programme de soutien aux cliniciens pour la recherche et à celui du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS). Nous remercions enfin les employées du programme de soutien au transfert des connaissances et du Service des communications et des relations publiques de l'IRDQP pour leur aide au processus de publication.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Présentation du matériel	2
Le concept d'agrammatisme	3
Modèle théorique de Saffran et collaborateurs	4
Tâches composant la BCS.....	10
Tâche A-1 : Catégorie grammaticale	11
Tâche A-2 : Jugement de grammaticalité	16
Tâche B : Représentation lexico-argumentale du verbe	21
Tâche C-1 : Prétest de compréhension lexicale.....	25
Tâche C-2 : Assignation des rôles thématiques.....	28
Annexes	37
Références bibliographiques.....	51
Formulaires de réponses.....	53

INTRODUCTION

Plusieurs personnes atteintes d'aphasie présentent des difficultés de compréhension orale. Au quotidien, de telles difficultés ont des impacts majeurs sur la communication, que ce soit sur le plan personnel, social, occupationnel ou professionnel (ex. : comprendre une conversation, des explications, une émission de télévision, etc.). L'un des rôles de l'orthophoniste consiste à évaluer ces personnes afin d'identifier et de comprendre la nature de leurs déficits. Par la suite, il pourra proposer une rééducation spécifique à leurs besoins.

Les difficultés de compréhension orale peuvent avoir plusieurs causes. Elles peuvent toucher la compréhension de mots isolés (ex. : ne plus savoir ce que le mot « courir » signifie). Elles peuvent aussi affecter la compréhension de phrases, si les habiletés syntaxiques liées à l'ordre des mots dans la phrase sont atteintes (ex. : « Pierre suit Paul » ne signifie pas la même chose que « Paul suit Pierre »). Ce sont ces habiletés syntaxiques qui ont retenu l'attention des auteurs de la Batterie d'évaluation de la compréhension syntaxique (BCS).

Les recherches récentes ont montré que la compréhension de phrases résulte d'un processus complexe comportant plusieurs étapes distinctes de traitement. Des modèles théoriques ont été développés dans le but d'expliquer de manière plus approfondie les processus mis en jeu lors de la compréhension des phrases. En orthophonie, ces modèles présentent un intérêt clinique certain, car ils permettent aux cliniciens d'analyser avec plus de rigueur et de précision les troubles de la compréhension syntaxique. Or, en français, de tels outils d'évaluation basés sur ces modèles ne sont pas disponibles. C'est dans le but de pallier cette lacune que la BCS a été créée.

La BCS s'appuie sur le modèle de compréhension de phrases de Saffran et collab. (1992) qui comporte quatre étapes de traitement :

- 1 l'analyse syntaxique;
- 2 l'accès à la représentation lexico-argumentale du verbe;
- 3 l'assignation des rôles thématiques;
- 4 l'intégration des sources d'information.

Afin d'évaluer chacune de ces étapes, la BCS propose quatre épreuves d'évaluation ainsi qu'un prétest :

Tâche A•1	Catégorie grammaticale
Tâche A•2	Jugement de grammaticalité
Tâche B	Représentation lexico-argumentale du verbe
Tâche C•1	Prétest de compréhension lexicale
Tâche C•2	Assignation des rôles thématiques

La BCS a fait l'objet d'une étude de validité de contenu dans le cadre d'un projet sollicitant l'avis d'experts travaillant dans les domaines de l'aphasie et de la syntaxe (Bourgeois et collab., 2012). Neuf orthophonistes cliniciens (11,6 années d'expérience en moyenne) et trois chercheurs ayant des connaissances dans les domaines de l'aphasie, de la syntaxe et des outils d'évaluation existants ont participé à l'étude. Onze experts ont répondu à un questionnaire de validation portant sur les diverses composantes de la BCS, et l'un des chercheurs a réalisé une analyse qualitative de l'outil. Pour les experts orthophonistes, la procédure comportait deux étapes additionnelles, soit la formation d'une demi-journée sur les bases théoriques et les composantes de la BCS, puis l'administration de la BCS à des personnes ayant une aphasie. Ainsi, pour remplir le questionnaire, les orthophonistes s'appuyaient sur leurs connaissances ainsi que sur une utilisation pratique de la BCS. Ils ont administré la BCS à 24 personnes ayant une aphasie. Une analyse quantitative des réponses au questionnaire de validation a démontré qu'entre 83 % et 93 % des participants étaient en accord avec les fondements théoriques de la BCS, le contenu des épreuves et les aspects généraux de l'outil de mesure. L'analyse qualitative des commentaires et des suggestions des participants a permis d'identifier des éléments à améliorer. Les modifications apportées ont bonifié la version initiale de la BCS. C'est cette version améliorée qui est proposée ici. D'autres étapes de validation et de normalisation sont également prévues.

En conclusion, la BCS a été conçue dans le but d'offrir aux orthophonistes francophones un outil d'évaluation plus spécifique et approfondi des atteintes de la compréhension syntaxique, en rapport avec l'avancement des travaux de recherche dans le domaine de la syntaxe. Sa conception a été faite avec le souci de trouver le meilleur équilibre entre exhaustivité et efficacité de l'évaluation. À terme, la BCS permettra aux cliniciens de choisir des moyens d'intervention thérapeutique plus ciblés pour rééduquer les déficits réceptifs de nature syntaxique.

PRÉSENTATION DU MATÉRIEL

La Batterie d'évaluation de la compréhension syntaxique (BCS) comprend les documents suivants (versions imprimée et électronique) :



LE GUIDE DU
CLINICIEN



LE CAHIER DE DESSINS



LES FORMULAIRES
DE RÉPONSES

LE CONCEPT D'AGRAMMATISME

L'agrammatisme est un désordre lié au traitement des phrases que l'on retrouve chez plusieurs personnes ayant une aphasie. Ce problème peut se situer sur le plan expressif (difficultés à produire des phrases complètes et correctes), ou réceptif (difficultés à comprendre correctement les phrases) (Kolk, 2004 ; Webster & Howard, 2012). Ainsi, lorsque des difficultés de compréhension de certaines structures grammaticales se manifestent, il est alors question de compréhension dyssyntaxique ou agrammatique (Verstichel & Cambier, 2005).

Alors que plusieurs auteurs – depuis Kleist en 1914 – ont distingué deux grands types de troubles syntaxiques, d'une part l'agrammatisme et d'autre part la dyssyntaxie, des courants actuels regroupent tous les troubles de traitement des phrases sous le terme agrammatisme, que ce soit en production ou en compréhension. C'est le terme agrammatisme dans son sens le plus large qui sera utilisé ici.

Il est intéressant de savoir qu'une compréhension agrammatique peut apparaître en l'absence d'agrammatisme expressif (Berndt, 1987). En effet, Caramazza et Zurif (1976) furent parmi les premiers à investiguer la dissociation entre les capacités de compréhension et celles d'expression chez les patients ayant une aphasie.

Dans le cas de l'agrammatisme réceptif, ils ont découvert que les difficultés à comprendre les phrases sont plus importantes quand l'information sémantique seule ne permet pas d'en interpréter correctement le sens. Ainsi, lorsque l'interprétation dépend principalement de la connaissance des règles syntaxiques régissant les relations entre les mots, la compréhension de la phrase est généralement erronée. En conséquence, le terme « compréhension syntaxique » réfère à l'habileté à utiliser les structures syntaxiques pour déterminer le sens des phrases (Caplan, Waters, Dede, Michaud & Reddy, 2007). Lorsque cette habileté est déficitaire, ce concept peut être nommé « compréhension asyntaxique » (Caramazza & Zurif, 1976) ou « compréhension agrammatique » (Rigalleau, Beaudiffier & Caplan, 2004). Cliniquement, les difficultés de compréhension de phrases méritent d'être considérées, car elles peuvent sévèrement limiter l'étendue des significations auxquelles une personne aphasique peut accéder.

MODÈLE THÉORIQUE DE SAFFRAN ET COLLABORATEURS

Le modèle retenu pour élaborer la BCS et expliquer le processus de compréhension de phrases est celui de Saffran, Schwartz, Fink, Myers et Martin (1992). Ce modèle, de par sa nature cognitive modulaire, présente l'avantage d'identifier différentes étapes de traitement syntaxique transposables en épreuves d'évaluation. Il est ainsi particulièrement intéressant pour l'application clinique et facile d'accès dans la perspective d'une évaluation orthophonique.

Il s'agit d'un modèle en quatre étapes illustrant le processus de traitement syntaxique en compréhension de phrases. En voici l'illustration :

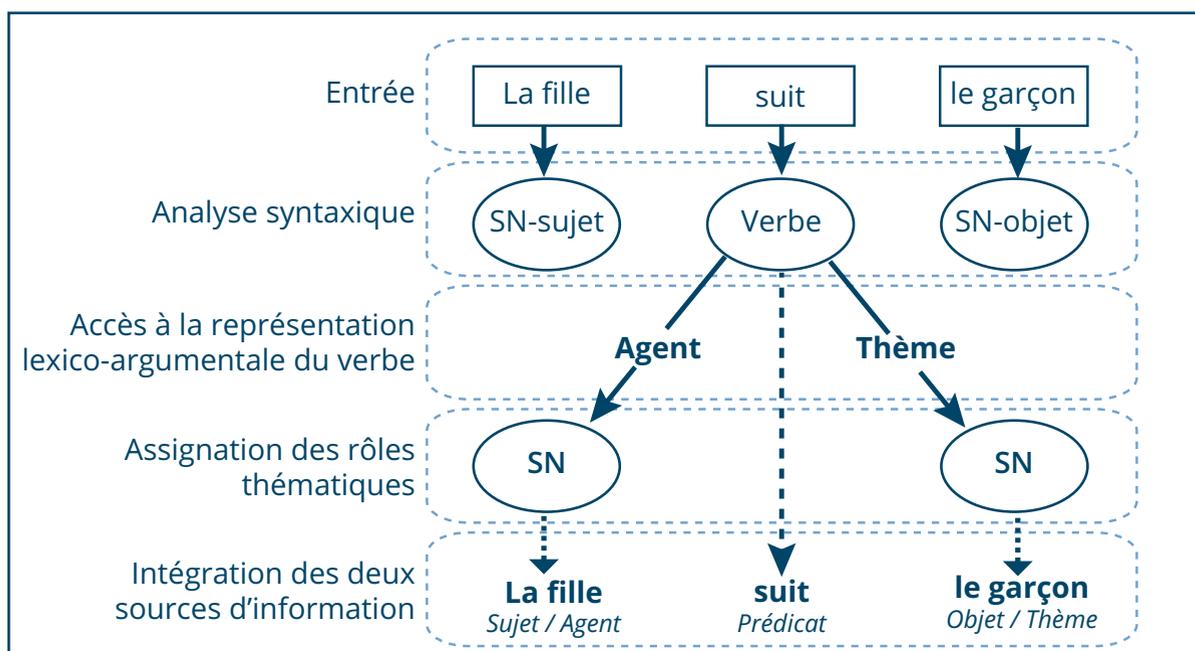


Figure 1 : Inspirée du modèle de compréhension de phrases de Saffran et collab. (1992).

ÉTAPE 1 : L'ANALYSE SYNTAXIQUE (PARSING)

La première étape du modèle de Saffran et de ses collaborateurs (1992) est l'analyse syntaxique (*parsing*). Cette étape consiste à découper une séquence de mots (une phrase) en faisant ressortir le verbe et les syntagmes principaux. L'analyse syntaxique nous informe du type et de la position syntaxique des constituants d'une phrase (Riegel, Pellat & Rioul, 2009).

1.1 TYPES DE CONSTITUANTS

Les constituants – ou groupes syntaxiques – qui permettent de structurer hiérarchiquement les phrases correspondent à différents types de syntagmes, c'est-à-dire des séquences de mots formant une unité syntaxique autour d'une *tête* (un nom, un verbe, etc.). Les principaux syntagmes sont le syntagme nominal, le syntagme verbal, le syntagme prépositionnel, le syntagme adjectival et le syntagme adverbial.

Un syntagme nominal (SN) est structuré autour d'un nom, qui peut être un nom commun avec son déterminant (ex. : la fille) et, s'il y a lieu, ses expansions qui constituent des éléments facultatifs tels que l'adjectif épithète (ex. : la fille brune), le complément de nom (ex. : la fille de mes voisins), le modificateur propositionnel (ex. : la proposition relative : la fille qui habite au-dessus de chez moi) ou un nom propre et, s'il y a lieu, son déterminant (ex. : Hugo, la Belgique). Sur ce même principe, un syntagme verbal (SV) est structuré autour d'un verbe comprenant le radical et sa flexion, son auxiliaire s'il y a lieu (ex. : suit, est suivi) et des compléments que ce verbe régit.

Reprenons l'exemple de la phrase active illustrée à la figure 1 (« La fille suit le garçon. ») :

- ▶ l'élément « la fille » est identifié comme un syntagme nominal et, dans ce cas, le déterminant « la » est associé au nom commun « fille »;
- ▶ l'élément « suit le garçon » est identifié comme le syntagme verbal – il inclut le verbe « suit » et son complément, soit le syntagme nominal « le garçon ».

1.2 POSITION DES CONSTITUANTS

Les constituants peuvent prendre plusieurs positions syntaxiques, correspondant à différentes fonctions syntaxiques, dont celle de sujet ou d'objet du verbe.

<p>Dans la PHRASE ACTIVE « La fille suit le garçon. »</p>	<p>Dans la PHRASE PASSIVE « Le garçon est suivi par la fille. »</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ « la fille » est le syntagme nominal à la position syntaxique de sujet du verbe; ▶ « suit » est le verbe, la tête du syntagme verbal; ▶ « le garçon » est le syntagme nominal à la position syntaxique d'objet du verbe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ « le garçon » est le syntagme nominal à la position syntaxique de sujet du verbe (Schwartz, Fink & Saffran, 1995); ▶ « est suivi », est le syntagme verbal composé ici de l'auxiliaire être et du verbe fléchi au participe passé; ▶ « par la fille » est le syntagme, introduit par la préposition (par), à la position syntaxique de complément d'agent du verbe.

ÉTAPE 2 : L'ACCÈS À LA REPRÉSENTATION LEXICO-ARGUMENTALE DU VERBE

La seconde étape de traitement de la compréhension de phrases est l'accès à la représentation lexico-argumentale du verbe. Cette étape sert à récupérer le nombre et le type d'arguments du verbe, ainsi que le rôle thématique associé à chacun de ces arguments.

2.1 LES ARGUMENTS DU VERBE

Les arguments sont les « participants » impliqués dans une situation décrite par un verbe (Riegel et collab., 2009). Chaque verbe comporte un nombre précis d'arguments dits « obligatoires ». Ce nombre d'arguments obligatoires, qui est propre à chaque verbe, correspond au nombre de constituants qui doivent accompagner un verbe pour que la phrase formée soit syntaxiquement et sémantiquement correcte. Les arguments obligatoires sont donc à distinguer des compléments non obligatoires ou « modifieurs » qui peuvent être ajoutés dans une phrase sans être nécessaires à sa structure syntaxique (ex. : ajouter le modifieur « tous les matins » au verbe à un argument « courir » dans la phrase « Il court tous les matins. »). À cette étape du modèle de Saffran et collab., c'est seulement le nombre d'arguments obligatoires qui est considéré. Selon sa nature, un verbe peut avoir zéro, un, deux ou trois arguments obligatoires. Le nombre d'arguments obligatoires requis par le verbe détermine donc sa complexité argumentale. Ainsi, les verbes impersonnels (ex. : pleuvoir) n'ont aucun argument, les verbes intransitifs en requièrent un (ex. : courir), les verbes transitifs en requièrent deux (ex. : suivre) et les verbes ditransitifs en requièrent trois (ex. : donner), soit :

- ▶ le verbe « courir » comporte un seul argument : quelqu'un court;
- ▶ le verbe « suivre » comporte deux arguments : quelqu'un suit quelqu'un d'autre;
- ▶ le verbe « donner » comporte trois arguments : quelqu'un donne quelque chose à quelqu'un d'autre.

Reprenons encore une fois l'exemple de phrase active du modèle illustré à la figure 1 (« La fille suit le garçon. »). Le verbe « suit » comprend deux arguments obligatoires. Il est à noter qu'un argument obligatoire peut, dans certains contextes, être tronqué ou sous-entendu. Par exemple, dans la phrase « L'homme est suivi. », l'argument « par quelqu'un » est tronqué et sous-entendu de sorte que la phrase est tout de même considérée comme syntaxiquement correcte.

2.2 LES RÔLES THÉMATIQUES ASSOCIÉS AU VERBE

Les rôles thématiques correspondent aux différents types d'arguments (ex. : argument qui réalise ou amorce une action vs argument affecté par l'action). Il faut donc, après avoir récupéré le nombre et le type d'arguments, identifier le rôle thématique qui leur est associé. Voici les principaux rôles thématiques qu'il est possible de retrouver dans la langue française (Riegel et collab., 2009) :

Le rôle

AGENT

Est une entité qui fait l'action. Par exemple, dans la phrase active « Le garçon tape la fille. », « le garçon » est l'agent du verbe « taper ». De la même façon, dans la phrase passive « La fille est tapée par le garçon. », « le garçon » est également l'agent du verbe.

Le rôle

THÈME

Est une entité qui subit l'action. Par exemple, dans la phrase active « Le garçon touche la fille. », « la fille » est le thème du verbe « toucher ».

Le rôle

EXPÉRIENT

Est une entité qui fait l'expérience d'un état psychologique. Par exemple, dans la phrase active « Le garçon dort. », « le garçon » est l'expérient du verbe « dormir ».

Le rôle

BÉNÉFICIAIRE

Est une entité qui bénéficie de l'action. Par exemple, dans la phrase active « Le garçon donne une pomme à la fille. », « la fille » est le bénéficiaire du verbe « donner ».

Le rôle

INSTRUMENT

Est un moyen par lequel l'action est réalisée. Par exemple, dans la phrase active « Le garçon touche la fille avec un bâton. », « avec un bâton » est l'instrument du verbe « toucher ».

Le rôle

LOCATIF

Est l'endroit où une action se produit. Par exemple, dans la phrase active « Le garçon embrasse la fille dans la chambre. », « dans la chambre » est le locatif du verbe « embrasser ».

Le rôle

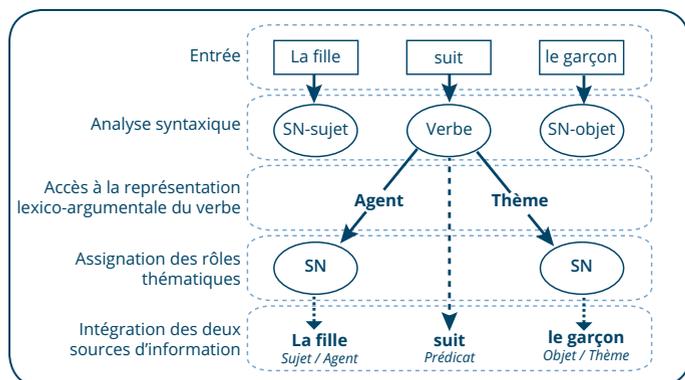
SOURCE

Est l'origine d'une action ou d'un processus. Par exemple, dans la phrase active « La nuit effraie la fille. », « la nuit » est la source du verbe « effrayer ».

Le rôle

BUT

Est l'entité vers laquelle est dirigée l'action. Par exemple, dans la phrase active « Le tireur atteint la cible. », « la cible » est le but du verbe « atteindre ».



Reprenons l'exemple de phrase active du modèle illustré à la figure 1 (« La fille suit le garçon. »). Dans cet exemple :

- La fille** *Sujet / Agent* le premier argument du verbe « suivre » joue le rôle d'agent;
- Le garçon** *Objet / Thème* le deuxième argument du verbe « suivre » joue le rôle de thème.

Dans la phrase passive « Le garçon est suivi par la fille. », les rôles thématiques sont assignés aux mêmes constituants, et ce, même si l'ordre d'apparition dans la phrase est inversé et que les positions syntaxiques des constituants sont différentes : le syntagme « par la fille », identifié comme complément d'agent du verbe à l'étape de l'analyse syntaxique, remplit le rôle thématique d'agent, et le syntagme « le garçon », identifié comme le sujet du verbe à l'analyse syntaxique, joue le rôle thématique de thème.

Comme le sens du verbe ne peut être dissocié de ses arguments et de leurs rôles thématiques, cette étape implique donc de récupérer le sens du verbe.

ÉTAPE 3 : L'ASSIGNATION DES RÔLES THÉMATIQUES (MAPPING)

La troisième étape du modèle correspond à l'assignation des rôles thématiques. Cette étape consiste à assigner les rôles thématiques des arguments du verbe définis à l'étape 2 (ex. : l'agent et le thème) aux positions syntaxiques définies à l'étape 1 (ex. : sujet, objet). Lorsque les constituants de la phrase respectent l'ordre canonique (sujet-verbe-objet), l'assignation des rôles thématiques est relativement simple puisque le sujet est habituellement l'agent et l'objet est habituellement le thème. Toutefois, dans les phrases qui ne respectent pas l'ordre canonique, comme les phrases passives, les constituants ont été déplacés de sorte que le sujet ne joue plus le rôle d'agent mais plutôt celui de thème, et que l'objet ne joue plus le rôle de thème mais celui d'agent.

Par exemple, dans la phrase passive « Le garçon est suivi par la fille. », l'argument « le garçon » a été déplacé de sa position canonique d'objet à la position de sujet du verbe, mais il joue néanmoins le rôle thématique de thème (celui qui subit l'action).

ÉTAPE 4 : L'INTÉGRATION DES SOURCES D'INFORMATION

La quatrième étape du modèle de Saffran et de ses collaborateurs (1992) est l'intégration des sources d'information. Cette étape sert à incorporer l'information provenant de l'analyse syntaxique (étape 1) et l'information provenant de l'assignation des rôles thématiques (étape 3). Cela mènera à une représentation sémantique complète de la phrase.

Ainsi, dans la phrase « La fille suit le garçon. », l'agent du syntagme verbal « suit » est le syntagme nominal sujet « la fille » et le thème est le syntagme nominal objet « le garçon ».

Pour les besoins concrets de la clinique, il est important de préciser que les deux dernières étapes (l'assignation des rôles thématiques et l'intégration des deux sources d'information) du modèle de Saffran et collab. (1992) doivent en réalité être combinées en une seule étape pour en faire l'évaluation. En effet, c'est ce que les auteurs du modèle ont constaté lorsqu'ils ont voulu opérationnaliser l'évaluation de ces étapes en épreuves cliniques distinctes. Ainsi, il est apparu qu'il était impossible d'évaluer la troisième et la quatrième étape du modèle indépendamment l'une de l'autre. C'est pour cette raison que la BCS n'a retenu qu'une épreuve pour évaluer les étapes 3 et 4 du modèle de Saffran et collab. (1992).

TÂCHES COMPOSANT LA BCS

Tableau 1 : Résumé des cinq tâches composant la BCS en rapport avec les étapes de traitement identifiées dans le modèle théorique de Saffran et collab. (1992).

ÉTAPE DU MODÈLE THÉORIQUE	TÂCHE	TYPE DE TÂCHE	MATÉRIEL
1 Analyse syntaxique (<i>parsing</i>)	A•1 Catégorie grammaticale	Appariement mot/image	<ul style="list-style-type: none"> • 4 items d'entraînement • 20 items-test
	A•2 Jugement de grammaticalité	Jugement de grammaticalité	<ul style="list-style-type: none"> • 3 items d'entraînement • 36 items-test
2 Accès à la représentation lexico-argumentale du verbe	B Représentation lexico-argumentale du verbe	Appariement mot/image	<ul style="list-style-type: none"> • 2 items d'entraînement • 10 items-test
	C•1 Prétest de compréhension lexicale	Appariement mot/image	<ul style="list-style-type: none"> • 10 items-test
3 Assignation des rôles thématiques et intégration des deux sources d'information (<i>mapping</i>)	C•2 Assignation des rôles thématiques	Appariement phrase/image	<ul style="list-style-type: none"> • 2 items d'entraînement • 50 items-test répartis en 2 blocs

POUR CHACUNE DES TÂCHES, IL SERA PRÉSENTÉ :

- ▶ L'objectif
- ▶ La description
- ▶ Le matériel
- ▶ Les paramètres contrôlés
- ▶ Les instructions de passation
- ▶ La notation
- ▶ L'analyse des résultats

TÂCHE A-1 : CATÉGORIE GRAMMATICALE

OBJECTIF

La tâche de catégorie grammaticale a pour objectif de vérifier si la personne peut accéder à la catégorie grammaticale des mots de son lexique. Dans la tâche proposée, il s'agit du nom et du verbe. Cette capacité est indispensable au découpage d'une phrase en syntagmes lors de l'analyse syntaxique.

DESCRIPTION

Dans cette tâche d'appariement mot/image, la personne doit identifier l'image qui représente le mieux un mot entendu. Ce mot est soit un nom, soit un verbe, les deux appartenant à un même concept (ex. : beurre et beurrer). Les images représentant les noms n'incluent que l'objet alors que les images qui représentent les verbes comportent aussi un personnage jouant le rôle de sujet-agent du verbe. Pour réussir cette tâche, la personne doit accéder à la catégorie grammaticale des mots. Pour y arriver, elle doit faire une analyse morphologique. Prenons l'exemple de l'item d'entraînement I « beurre et beurrer » (illustré à la figure 2). Pour distinguer le nom « beurre » du verbe « beurrer », il est nécessaire d'identifier la flexion « er » dans « beurrer », qui indique que le mot appartient à la catégorie grammaticale du verbe, ou d'identifier l'absence de flexion dans « beurre », qui indique que le mot est un substantif. La personne doit par la suite être en mesure de reconnaître qu'un verbe décrit généralement une action alors qu'un nom décrit généralement un objet.

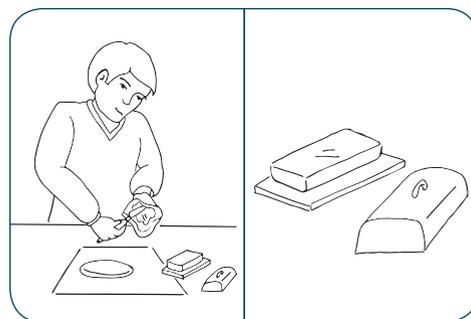


Figure 2. Item d'entraînement I (cible : « beurrer ») de la tâche A-1 : catégorie grammaticale.

MATÉRIEL

La tâche de catégorie grammaticale comprend quatre items d'entraînement (numérotés de I à IV) et 20 items-test (numérotés de 1 à 20). Ainsi, 50 % des items-test ciblent la catégorie grammaticale *nom* alors que l'autre 50 % cible la catégorie grammaticale *verbe* (il n'y a pas d'autres catégories grammaticales évaluées dans cette tâche, comme les adverbes ou les adjectifs qui sont plus difficiles à illustrer). Les paires de noms et de verbes qui ont été choisies pour cette tâche comportent une même racine morphologique dans la langue française (ex. : beurre et beurrer). Une attention particulière a été portée au choix des items afin qu'il n'y ait pas de confusion possible lorsque le substantif et le verbe conjugué au présent à la 3^e personne du singulier ont la même forme (ex. : le nom « beurre » et le verbe conjugué « (il) beurre »). L'ordre de passation de ces items a été déterminé de façon aléatoire afin que les réponses ne deviennent pas prévisibles.

L'annexe 1 présente les différents items de cette tâche et leurs caractéristiques selon les paramètres contrôlés.

PARAMÈTRES CONTRÔLÉS

A. Longueur des stimuli (en nombre de syllabes à l'oral)

À l'intérieur d'une paire de mots (cible et distracteur), la longueur du mot distracteur est comparable à la cible dans tous les cas : seize paires de mots comportent le même nombre de syllabes et quatre paires de mots ont une différence d'une seule syllabe. Parmi les 20 items-test, deux mots comportent une syllabe, treize mots ont deux syllabes et cinq mots ont trois syllabes.

B. Fréquence des stimuli

La fréquence des verbes et des substantifs sélectionnés pour cette tâche a été déterminée à l'aide de l'échelle québécoise de fréquence des mots à l'écrit de Baudot (1992), calculée sur un million de mots. Il s'agit d'une banque de données couramment utilisée dans le domaine de la linguistique. Trois mots ne faisaient pas partie de la liste utilisée et nous avons considéré leur fréquence comme des données manquantes. Une comparaison a été effectuée entre les moyennes des fréquences (voir les résultats détaillés à l'annexe 1). Ainsi, un test-t bilatéral a été réalisé pour contrôler l'équivalence des fréquences entre les noms et les verbes d'une part et, d'autre part, entre les mots cibles et les mots utilisés comme distracteurs.

Les résultats indiquent qu'il n'y a pas de différence significative (hypothèse nulle vérifiée si $p > 0,05$) entre les fréquences des noms et des verbes ($p = 0,771$) ni entre les mots cibles et les mots distracteurs ($p = 0,801$).

C. Position de la cible sur la planche

Sur chacune des planches, il y a deux images (une cible et un distracteur). Parmi les 20 planches-test, 50 % des cibles sont positionnées à gauche de la planche de test et 50 % des cibles sont positionnées à droite. L'alternance des positions a été déterminée de façon aléatoire.

INSTRUCTIONS DE PASSATION

Expliquez à la personne le contexte de la tâche



« Je vais vous montrer plusieurs images. Certaines représentent des objets et d'autres représentent des actions (avec un personnage qui fait quelque chose). Vous devez pointer l'image qui représente le mot que vous entendez. Si c'est le nom de l'objet qui est mentionné, vous devez montrer l'image où il n'y a que l'objet. Par contre, si je nomme l'action, ou le verbe, vous devez montrer l'image où il y a quelqu'un qui fait l'action. »

Items d'entraînement I à IV



« Nous allons commencer avec quatre exemples. »
 « Montrez-moi "beurrer". » (item d'entraînement I)
 « Montrez-moi "livre". » (item d'entraînement III)
 Etc.



Lorsque l'item cible est le substantif, il est important de ne pas utiliser de déterminant (ex. : « Montrez-moi le "livre". »).

Pour chaque item d'entraînement, vous devez donner une rétroaction à la personne en lui expliquant pourquoi elle a bien ou mal répondu. Par exemple :

Réussite

► Verbe



« Oui, c'est la bonne réponse : vous avez montré l'action de "beurrer" (pointez l'image cible), et non l'objet "beurre" qui se retrouve seul dans l'autre image (pointez l'image du distracteur "beurre"). »

► Nom



« Oui, c'est la bonne réponse : vous avez montré l'image du "livre" où il y a seulement l'objet (pointez l'image cible), et non l'image où une personne fait l'action de "lire" (pointez l'image du distracteur "lire"). »

Échec

► Verbe



« Ici, vous avez montré l'image qui ne contient que l'objet "beurre" (pointez l'image du distracteur "beurre"); il aurait fallu montrer l'image où la personne fait l'action de "beurrer" (pointez l'image cible). »

► Nom



« Ici, vous avez montré l'image de la personne qui fait l'action de lire (pointez l'image du distracteur "lire"); il faudrait plutôt montrer l'image qui contient seulement l'objet "livre" (pointez l'image cible). »



Si vous jugez que la tâche est bien comprise après les quatre items d'entraînement, vous administrez les 20 items-test. La personne a droit à une répétition du stimulus avant de donner sa réponse.



« On va maintenant commencer le test. Si vous n'êtes pas sûr d'avoir bien entendu le mot, vous pouvez me demander de le répéter une fois avant de répondre. »

NOTATION

La réponse sera bonne si la personne se révisé à l'intérieur de cinq seconde, sans qu'aucune aide ne lui soit apportée.

Si la personne répond dans un délai égal ou inférieur à cinq secondes, la réponse est également jugée bonne.

Si le délai de réponse est supérieur à cinq secondes, le point n'est pas accordé.

Notez le résultat (1 ou 0) dans la case appropriée du formulaire de réponses. Comptabilisez les réponses et reportez-les au bas de la page dans la section « Analyse des résultats. »

The image shows a task sheet titled "Tâche A-1 : CRÉATION GRAMMATICALE". It includes a header with "Nom et prénom:" and "Date:". Below this is a table with columns for "N°", "Verbe", "Noms", "Verbe", "Noms", and "Total". The table contains several rows of data, some with handwritten entries. At the bottom of the sheet, there are fields for "Analyse des résultats" and "Total" with a handwritten "100".

ANALYSE DES RÉSULTATS

Avec les sous-totaux (sur 10) pour les verbes et les noms, il est possible de voir si la personne présente des difficultés à reconnaître la catégorie « verbe », la catégorie « nom », ou si la performance est équivalente pour les deux types de catégorie grammaticale.

Une performance déficitaire à cette tâche indiquerait que la personne peut éprouver des difficultés à différencier la forme nominale de la forme verbale d'un même concept (ex. : beurre/ beurrer), et que son analyse morphologique est probablement déficitaire. Un déficit sémantique ne peut expliquer une mauvaise performance à cette tâche, puisque la personne n'a pas à choisir entre deux concepts différents (ex. : beurrer et couper), mais qu'elle doit plutôt différencier la forme nominale et la forme verbale d'un même concept. Dans le cas où la personne présenterait des difficultés à répondre adéquatement à cette tâche, elle aura certainement des difficultés à reconnaître les différents syntagmes et à segmenter syntaxiquement la phrase. Ainsi, les difficultés de compréhension de phrases chez ce type de patient s'expliqueraient, au moins en partie, par une analyse syntaxique déficitaire résultant d'un problème d'analyse morphologique.

TÂCHE A-2 : JUGEMENT DE GRAMMATICALITÉ

OBJECTIF

La tâche de jugement de grammaticalité a pour objectif de vérifier la capacité de la personne à construire une bonne représentation syntaxique de la phrase. Elle contribue à évaluer l'analyse syntaxique (*parsing*). Plus précisément, cette tâche permet d'évaluer la capacité de la personne à reconnaître si une phrase cible est susceptible d'exister ou non (selon un jugement sur la morphosyntaxe) dans la langue française.

DESCRIPTION

Pour cette tâche, la personne doit déterminer si la phrase qui lui est présentée oralement est grammaticalement correcte ou incorrecte. Prenons l'exemple de l'item d'entraînement II : « L'homme est frappé l'auto. » Cet exemple comporte une erreur d'omission (de la préposition « par »). La personne doit être en mesure de détecter que cette phrase est agrammaticale et répondre « non, cette phrase n'est pas correcte ».

MATÉRIEL

La tâche de jugement de grammaticalité comprend trois items d'entraînement (numérotés de I à III) et 36 items-test (numérotés de 1 à 36). L'ordre de passation de ces items a été déterminé de façon aléatoire afin que les réponses ne deviennent pas prévisibles.

L'annexe 2 présente les phrases sélectionnées et leurs caractéristiques.

PARAMÈTRES CONTRÔLÉS

A. Complexité syntaxique des phrases

La construction des phrases tient compte de leur complexité syntaxique afin qu'elles se rapprochent le plus possible de la tâche C-2. Ainsi, parmi les 36 items-test, il y a six types de structures de phrases :

- ▶ Active à deux arguments (ex. : « L'enfant mange le bonbon. »)
- ▶ Active à trois arguments (ex. : « La femme vend une robe à la fille. »)
- ▶ Passive à deux arguments (ex. : « Le tigre est suivi par le lion. »)
- ▶ Passive à trois arguments (ex. : « La maison est vendue par l'homme à son frère. »)
- ▶ Subordonnée sujet à deux arguments (ex. : « La femme qui surveille les enfants est gentille. »)
- ▶ Subordonnée objet à deux arguments (ex. : « Le tigre que le lion mord est gros. »)

B. Grammaticalité des phrases

La moitié des items-test (18) sont des phrases grammaticalement correctes alors que les autres (18) sont des phrases agrammaticales. Pour chacun des six types de structures de phrases, trois phrases sont grammaticalement correctes et trois sont agrammaticales.

Les 18 phrases agrammaticales de notre tâche ont été construites à partir des six catégories d'erreurs suivantes :

- ▶ L'omission (du déterminant, d'une préposition ou d'un pronom relatif)
- ▶ Le déplacement (d'un syntagme ou d'une partie de syntagme)
- ▶ L'ajout (de préposition ou de déterminant)
- ▶ L'erreur d'accord en nombre (du verbe avec son sujet ou du nom avec son déterminant)
- ▶ L'erreur d'accord en genre (d'un adjectif ou d'un déterminant avec le nom)
- ▶ L'inversion de mots à l'intérieur d'un syntagme (entre un déterminant et une préposition, entre un pronom relatif et un verbe ou entre un déterminant et un nom)

Pour chaque catégorie d'erreurs, trois phrases appartenant à trois types de structures syntaxiques différentes (active, passive et subordonnée) ont été construites. Toutes les erreurs ont été choisies sur la base des études de Linebarger, Schwartz et Saffran (1983), Wulfeck, Bates et Capasso (1991), Grodinsky et Finkel (1998), Wilson et Saygin (2004) ainsi qu'en fonction de leur possibilité d'être détectées à l'oral.

L'objectif de la tâche étant de vérifier la capacité d'analyse syntaxique de la personne et non sa capacité à juger de la plausibilité sémantique de la phrase, les phrases sont toutes sémantiquement plausibles.

INSTRUCTIONS DE PASSATION

Expliquez à la personne le contexte de la tâche.



« Je vais vous lire plusieurs phrases. Certaines sont bien formulées, d'autres non, parce qu'elles contiennent une erreur. Vous devez me dire si la phrase que vous entendez est correcte ou incorrecte. Vous devez donc répondre "Oui" si la phrase est correcte et bien formulée, et "Non" si la phrase est incorrecte parce qu'elle contient une erreur. »

Items d'entraînement I à III



« Nous allons commencer avec trois exemples. »

Vous lisez les phrases en contrôlant la fluidité et l'accentuation, sans mettre l'accent sur les erreurs grammaticales. Les phrases débutant par un astérisque (*) sont agrammaticales.

► Exemples

« L'enfant mange le bonbon. » (item d'entraînement I)

« *L'homme est frappé l'auto. » (item d'entraînement II)

Pour chaque item d'entraînement, vous devez donner une rétroaction à la personne en lui expliquant pourquoi elle a bien ou mal répondu. Par exemple :

Réussite

► Phrase correcte



« Oui, c'est la bonne réponse. La phrase est bien formulée : tous les mots sont présents et ils sont dans le bon ordre. »

► Phrase agrammaticale



« Oui, c'est la bonne réponse. La phrase est mal formulée, elle contient une erreur : il manque le mot "par". La phrase aurait dû être "L'homme est frappé PAR l'auto" et non "L'homme est frappé l'auto". »

Échec

- ▶ Phrase correcte jugée agrammaticale



« Ici, ce n'est pas la bonne réponse. La phrase est bien formulée : tous les mots sont présents et ils sont dans le bon ordre. »

- ▶ Phrase agrammaticale jugée correcte



« Ici, ce n'est pas la bonne réponse. La phrase n'est pas bien formulée, elle contient une erreur : il manque le mot "par". La phrase aurait dû être "L'homme est frappé PAR l'auto". »



Si vous jugez que la tâche est bien comprise après les trois items d'entraînement, vous administrez les 36 items-test. La personne a droit à une répétition avant de donner sa réponse.



« On va maintenant commencer le test. Si vous n'êtes pas sûr d'avoir bien entendu la phrase, vous pouvez me demander de la répéter une fois avant de répondre. »

NOTATION

La réponse sera bonne si la personne se révisé à l'intérieur de cinq seconde, sans qu'aucune aide ne lui soit apportée.

Si la personne répond dans un délai égal ou inférieur à cinq secondes, la réponse est également jugée bonne.

Si le délai de réponse est supérieur à cinq secondes, le point n'est pas accordé.

Notez le résultat (1 ou 0) dans la case appropriée du formulaire de réponses.

Comptabilisez les réponses et reportez-les au bas de la page dans la section « Analyse des résultats ».

Le formulaire est intitulé 'Tâche A-2 (phrases) et analyse des résultats'. Il contient des champs pour 'Nom/Prénoms', 'Date de naissance', 'Date de l'évaluation', 'Lieu de l'évaluation', 'Nom du clinicien', 'Date de la dernière évaluation', 'Lieu de la dernière évaluation', 'Nom du patient', 'Date de la dernière évaluation', 'Lieu de la dernière évaluation'. Il y a également des sections pour 'Analyse des résultats' et 'Analyse des résultats'.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse de la performance de la personne permet d'identifier à quel type d'erreur elle est sensible : erreurs d'accord, d'ajout, d'omission, de déplacement ou d'inversion. Un mauvais résultat à cette tâche indique que la personne peut éprouver des difficultés à analyser la syntaxe des phrases. Ainsi, ses problèmes de compréhension de phrases pourraient découler d'un déficit de l'analyse syntaxique, étape préalable aux autres étapes du modèle de compréhension de phrases de Saffran et collaborateurs (1992).



Lors de l'analyse des résultats, il est conseillé de tenir compte du profil cognitif de la personne, et plus particulièrement de ses capacités de mémoire de travail. En effet, un déficit mnésique pourrait affecter les performances en compréhension de phrases. Vous pouvez dans ce cas vous référer à l'évaluation cognitive effectuée par un membre de l'équipe multidisciplinaire.

TÂCHE B : REPRÉSENTATION LEXICO-ARGUMENTALE DU VERBE

OBJECTIF

Cette tâche a pour objectif général d'évaluer la seconde étape du processus de compréhension de phrases du modèle de Saffran et collab. (1992) qui est l'accès à la représentation lexico-argumentale du verbe. Rappelons que cette étape consiste à récupérer le nombre d'arguments du verbe et leurs rôles thématiques encodés dans la représentation du verbe. L'objectif spécifique de cette tâche est d'évaluer la capacité de la personne à récupérer l'information relative au nombre d'arguments des verbes.

DESCRIPTION

Pour évaluer cette capacité, une tâche d'appariement mot/image d'accès à la représentation lexico-argumentale du verbe a été créée en s'inspirant d'une tâche similaire utilisée dans le *Verb And Sentence Test* (Bastiaanse, Edwards & Rispens, 2002). Certains aspects de cette tâche ont toutefois été modifiés : les verbes sélectionnés sont très proches sémantiquement et des verbes à trois arguments ont été inclus. La personne doit distinguer deux verbes qui partagent plusieurs traits sémantiques, mais qui diffèrent quant au nombre d'arguments. Pour cette tâche d'appariement mot/image, vous lui présentez une planche comprenant deux images où des personnages exécutent deux actions différentes. Prenons l'exemple de l'item-test 2 de cette tâche : « marcher et transporter » (voir la figure 3).

Dans cet exemple, le verbe « transporter » comporte deux arguments et le verbe « marcher » comporte un seul argument; toutefois, ces deux verbes sont proches sémantiquement puisqu'ils partagent le concept de déplacement, et le verbe « transporter » implique l'action de marcher. Pour les distinguer l'un de l'autre, la personne doit donc se baser sur la structure argumentale de chaque verbe, et ainsi reconnaître que « transporter » comporte un argument de plus que « marcher » (quelqu'un marche vs quelqu'un transporte quelque chose). Elle peut alors sélectionner l'image ayant un élément de plus.

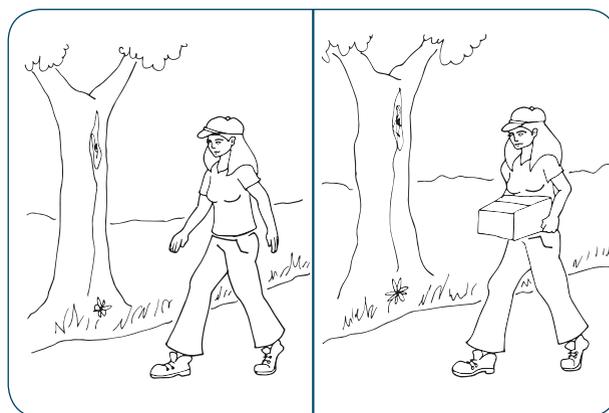


Figure 3. Item-test 2 (cible : « transporter ») de la tâche B : représentation lexico-argumentale du verbe.

MATÉRIEL

La tâche de représentation lexico-argumentale du verbe comprend deux items d'entraînement (I et II) et dix items-test consistant chacun en une paire de verbes. L'ordre de passation de ces items a été déterminé de façon aléatoire afin que les réponses ne deviennent pas prévisibles.

L'annexe 3 présente les 12 stimuli et leurs caractéristiques.

PARAMÈTRES CONTRÔLÉS

A. Fréquence des stimuli

La fréquence des verbes sélectionnés pour cette tâche a été déterminée à l'aide de l'échelle de Baudot (1992), calculée sur un million de mots. Un verbe ne faisait pas partie de la liste utilisée; sa fréquence a été considérée comme une donnée manquante. Une comparaison a été effectuée entre les moyennes des fréquences des verbes cibles et des verbes distracteurs (voir les résultats détaillés à l'annexe 3). Un test-t bilatéral a été réalisé pour contrôler l'équivalence des fréquences; il indique qu'il n'y a pas de différence significative (hypothèse nulle vérifiée si $p > 0,05$) entre les fréquences des verbes ($p = 0,832$).

B. Nombre d'arguments des verbes

Parmi les 20 verbes utilisés dans cette tâche (dix verbes cibles et dix verbes distracteurs), 25 % sont des verbes à un argument, 50 % sont des verbes à deux arguments et 25 % sont des verbes à trois arguments. Précisons ici que, pour une paire de verbes sémantiquement rapprochés se distinguant par le nombre d'arguments (tels que ceux utilisés dans la tâche B), le sens du verbe contenant le moins d'arguments est souvent inclus par défaut dans le verbe contenant un argument de plus. Par exemple, à l'item-test 4, l'idée de « dormir » (verbe à un argument) est normalement incluse dans le sens du verbe « rêver » (verbe à deux arguments). Par conséquent, l'item cible devra dans ce cas être le verbe contenant le plus d'arguments. Ainsi, dans l'épreuve B, 50 % des cibles sont des verbes à deux arguments ayant pour distracteur un verbe à un argument, et 50 % des cibles sont des verbes à trois arguments ayant pour distracteur un verbe à deux arguments.

C. Position de la cible sur la planche

Sur chacune des dix planches, il y a deux images (une cible et un distracteur). Parmi les dix planches-test, 50 % des cibles sont positionnées à gauche de la planche de test et 50 % des cibles sont positionnées à droite. L'alternance de la position des cibles a été déterminée de façon aléatoire.

INSTRUCTIONS DE PASSATION

Expliquez à la personne le contexte de la tâche



« Je vais vous montrer plusieurs images qui représentent des actions (avec un personnage qui fait quelque chose). Vous verrez que les actions peuvent se ressembler. Vous devez pointer l'image qui représente le mieux l'action que je vous nomme. »

Items d'entraînement I et II



« Nous allons commencer avec deux exemples. »

Exemple : « Montrez-moi "raconter". » (item d'entraînement I)

Pour chaque item d'entraînement, vous devez donner une rétroaction à la personne en lui expliquant pourquoi elle a bien ou mal répondu. Par exemple :

Réussite



« Oui, c'est la bonne réponse. Vous m'avez montré l'image où l'homme raconte une histoire au garçon. Dans l'autre image, l'homme ne raconte pas quelque chose à une autre personne, il fait seulement l'action de lire quelque chose. »

Échec



« Ici, ce n'est pas la bonne réponse. Vous avez montré l'image où l'homme est en train de lire seul. Il ne raconte pas quelque chose à quelqu'un comme dans l'autre image (pointez l'image cible "raconter"). »



Si vous jugez que la tâche est bien comprise après les deux items d'entraînement, vous administrez les dix items-test. La personne a droit à une répétition avant de donner sa réponse.



« On va maintenant commencer le test. Si vous n'êtes pas sûr d'avoir bien entendu le mot, vous pouvez me demander de le répéter une fois avant de répondre. »

NOTATION

La réponse sera bonne si la personne se révisé à l'intérieur de cinq seconde, sans qu'aucune aide ne lui soit apportée.

Si la personne répond dans un délai égal ou inférieur à cinq secondes, la réponse est également jugée bonne.

Si le délai de réponse est supérieur à cinq secondes, le point n'est pas accordé.

Notez le résultat (1 ou 0) dans la case appropriée du formulaire de réponses.

Comptabilisez les réponses et reportez-les au bas de la page dans la section « Analyse des résultats ».

ANALYSE DES RÉSULTATS

Un mauvais résultat à cette tâche indique que l'accès à la représentation lexico-argumentale du verbe est possiblement déficitaire et qu'il peut nécessiter une intervention de votre part. Plus précisément, la personne qui échoue cette tâche est limitée dans sa capacité à récupérer le nombre d'arguments obligatoires des verbes, et donc à accéder à l'information lui permettant de se construire une représentation mentale de ce qui doit nécessairement accompagner le verbe pour que la phrase formée soit complète et syntaxiquement correcte. Enfin, avec les sous-totaux, il est possible de voir si le nombre d'arguments d'un verbe influence la capacité de la personne à récupérer sa représentation.

TÂCHE C-1 : PRÉTEST DE COMPRÉHENSION LEXICALE

OBJECTIF

Le Prétest de compréhension lexicale a pour objectif de vérifier la capacité de la personne à accéder au sens des concepts utilisés dans la tâche C-2 (assignation des rôles thématiques). Cette tâche permet de s'assurer que les performances de la personne à la tâche C-2 ne seront pas influencées par des difficultés à reconnaître les concepts illustrés.

DESCRIPTION

Il s'agit d'une tâche d'appariement mot/image. Par exemple, à l'item-test 1, la cible est « lion » et le distracteur est « tigre ». La personne doit associer le mot entendu (ex. : « lion ») à l'image correspondante (voir la figure 4).

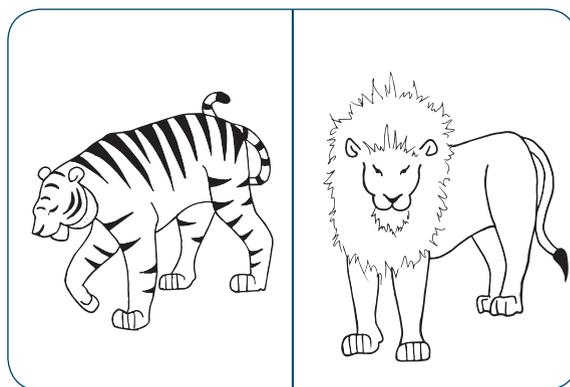


Figure 4. Item-test 1 (cible : « lion ») de la tâche C-1 Prétest de compréhension lexicale.

MATÉRIEL

Le prétest de compréhension lexicale comprend dix items-test répartis sur neuf planches :

- ▶ La planche 1 sert à vérifier si la personne distingue l'image d'un tigre de celle d'un lion, car ces concepts sont utilisés dans la tâche C-2 comme sujet ou thème du verbe « suivre ».
- ▶ Les planches 2 à 5 servent à vérifier si la personne distingue l'image d'une pomme, d'un livre, d'un dessin et d'un sac, concepts utilisés dans les phrases dont le verbe comporte trois arguments. Ces quatre cibles sont demandées une à une à la personne à raison d'une cible par planche. La position sur la planche de la cible et des distracteurs change à chaque item.
- ▶ Les planches 6 à 9 permettent de vérifier si la personne distingue l'image d'une femme, d'un homme, d'une fille et d'un garçon. Ces concepts sont utilisés comme sujet ou thème de plusieurs items-test de la tâche C-2. Comme pour les planches 2 à 5, les quatre cibles sont demandées une à la fois sur des planches différentes où la position de la cible et des distracteurs est chaque fois modifiée.

INSTRUCTIONS DE PASSATION

Il n'y a pas d'items d'entraînement pour cette tâche. Vous commencez par la planche 1, qui teste la compréhension des deux premiers items-test (« lion » et « tigre »). Vous poursuivez avec les planches 2 à 9, qui correspondent aux items-test 3 à 10.

Expliquez à la personne le contexte de la tâche. La personne a droit à une répétition avant de donner sa réponse.



« Je vais vous montrer plusieurs images qui représentent des objets, des animaux ou des personnes. Vous devez pointer l'image qui représente le mot que je vous nomme. Si vous n'êtes pas sûr d'avoir bien entendu le mot, vous pouvez me demander de le répéter une fois avant de répondre. »

- ▶ Exemple : « Montrez-moi "lion". » (item-test 1)



Vous devez dire le mot sans utiliser de déterminant (ex. : « Montrez-moi le "lion". »).

En cas de mauvaise réponse, vous devez donner une rétroaction à la personne afin de vous assurer qu'elle comprend bien le mot cible, puisque ces mots sont repris dans les phrases évaluées à la tâche C-2. Par exemple :



« Ici, ce n'est pas la bonne réponse. Vous avez montré "..." (nommez l'image pointée par la personne), mais il aurait fallu montrer "..." (nommez et pointez la bonne image). »



La personne doit avoir une bonne compréhension des mots évalués dans la présente épreuve pour passer à la tâche C-2.

NOTATION

La réponse sera bonne si la personne se révisé à l'intérieur de cinq seconde, sans qu'aucune aide ne lui soit apportée.

Si la personne répond dans un délai égal ou inférieur à cinq secondes, la réponse est également jugée bonne.

Si le délai de réponse est supérieur à cinq secondes, le point n'est pas accordé.

Notez le résultat (1 ou 0) dans la case appropriée du formulaire de réponses.

Comptabilisez les réponses.

N°	Item	Description	Réponse (1 ou 0)
1	Levi	Levi	
2	Nglo	Nglo	
3	Louch	Louch	
4	Alouise	Alouise, Alouise, Alou	
5	Luc	Luc, Luc, Lucien	
6	Diabolo	Diabolo, Diabolo, Diabolo	
7	Alouise	Alouise, Alouise, Alou	
8	Alouise	Alouise, Alou, Alouise	
9	Pile	Pile, Pile, Pile, Pile	
10	Alouise	Alouise, Alouise, Alouise, Alouise, Alouise, Alouise	

Total / 10

ANALYSE DES RÉSULTATS

Si la personne commet des erreurs, la passation de l'épreuve C-2 (assignation des rôles thématiques) n'est pas recommandée ou les résultats devront être interprétés avec prudence. La performance de la personne risque d'être influencée par une incapacité à reconnaître certains concepts illustrés. La décision à prendre quant à la poursuite de l'évaluation est laissée à votre discrétion sur la base de votre jugement clinique.

TÂCHE C-2 : ASSIGNATION DES RÔLES THÉMATIQUES

OBJECTIF

La tâche C-2 a pour objectif général d'évaluer l'assignation des rôles thématiques aux rôles syntaxiques ainsi que l'intégration des deux sources d'information, qui constituent les 3^e et 4^e étapes du processus de compréhension de phrases selon le modèle de Saffran et collab. (1992). L'objectif spécifique de cette tâche est de vérifier, dans diverses configurations syntaxiques, si la personne est capable d'assigner correctement les rôles thématiques aux bons constituants d'une phrase.

DESCRIPTION

Pour cette tâche d'appariement phrase/image, vous présentez successivement à la personne des planches comprenant deux images. La personne doit identifier l'image correspondant à la phrase entendue. Par exemple, à l'item d'entraînement I, la phrase cible et son distracteur présentent une structure syntaxique identique avec les mêmes rôles thématiques, mais les concepts auxquels sont attribués ces rôles (le tigre et le lion) sont inversés (voir la figure 5).

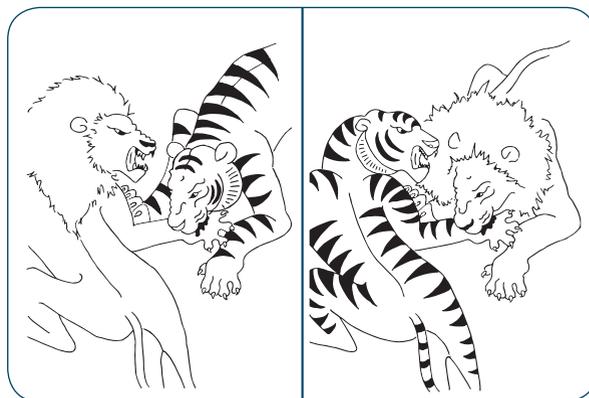


Figure 5. Item d'entraînement I (cible : « Le lion mord le tigre. ») de la tâche C-2 : assignation des rôles thématiques.

MATÉRIEL

La tâche d'assignation des rôles thématiques comprend deux items d'entraînement (numérotés I et II) et 50 items-test répartis en deux blocs (numérotés de 1 à 25 pour le bloc A et de 26 à 50 pour le bloc B). Les items ont été répartis en deux blocs équivalents pour vous permettre de faire passer la tâche en deux temps si cela s'avère nécessaire. L'ordre de passation de ces items a été déterminé de façon aléatoire afin que les réponses ne deviennent pas prévisibles et que la performance des personnes ne s'explique pas par la fatigue en cours de passation.

L'annexe 4 présente les 2 items d'entraînement et les 50 items-test et leurs caractéristiques.

PARAMÈTRES CONTRÔLÉS

A. Type de structure syntaxique

Cinq types de structure syntaxique ont été retenus pour la construction des énoncés :

- ▶ Active
- ▶ Subordonnée sujet
- ▶ Passive
- ▶ Passive tronquée
- ▶ Subordonnée objet

Le choix de ces structures a été fortement influencé par l'étude de Rigalleau, Baudiffier et Caplan (2004), en raison de l'équilibre entre la diversité des niveaux de complexité syntaxique et le nombre restreint de structures différentes. En voici une description :

LA PHRASE ACTIVE	<p><i>Exemple : Le lion mord le tigre.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Est la plus simple parce qu'elle ne comporte aucun déplacement de constituant (n = 10).
LA PHRASE SUBORDONNÉE SUJET	<p><i>Exemple : La fille qui porte le garçon est calme.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecte aussi l'ordre canonique, mais elle comporte une proposition subordonnée, introduite par un pronom relatif, qui complète un syntagme nominal. Il faut donc trouver le référent du pronom relatif pour comprendre ce type de phrase, ce qui la rend plus complexe que la phrase active (n = 10).
LA PHRASE PASSIVE	<p><i>Exemple : La fille est poussée par l'homme.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon l'hypothèse de la trace supprimée de Grodinsky (1990), elle est plus complexe, car elle comporte un déplacement de constituant (n = 10).
LA PHRASE PASSIVE TRONQUÉE	<p><i>Exemple : La fille est embrassée.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présente un niveau de complexité supérieur à la phrase passive non tronquée, puisqu'en plus d'un déplacement de constituant, une inférence quant à l'agent est nécessaire (n = 10).
LA PHRASE SUBORDONNÉE OBJET	<p><i>Exemple : L'homme à qui la fille vend une pomme est calme.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Est la plus complexe, car elle comporte à la fois un déplacement de constituant et une proposition subordonnée introduite par un pronom relatif. Pour comprendre ce type de phrase, il faut donc trouver le référent du pronom relatif et suivre la trace du déplacement de constituant (n = 10).

Les 50 items-test ont été conçus à partir de ces cinq structures syntaxiques. De plus, pour éliminer les stratégies basées sur la plausibilité sémantique des phrases, tous les items sont des phrases réversibles (les acteurs peuvent sémantiquement occuper le rôle d'agent autant que celui de thème), de sorte que les phrases testées et leur distracteur respectif sont tous sémantiquement plausibles. La répartition des items créés selon la structure syntaxique est présentée à l'annexe 4, avec la description des autres paramètres contrôlés pour cette tâche.

B. Choix des adjectifs

La construction de phrases subordonnées nécessitait le recours à un adjectif qualifiant le sujet ou l'objet, selon le cas. Or, le recours à ces adjectifs ne devait pas influencer la réponse en facilitant l'interprétation de la phrase cible. Ainsi, il fallait éviter que l'adjectif utilisé soit marqué à l'oral, selon que l'accord en genre soit masculin ou féminin (ex. : la forme phonologique de « calme » est la même au féminin et au masculin, au contraire de l'adjectif « petit/petite »).

Ainsi, les adjectifs « mince », « calme », « honnête », « rapide » ont été utilisés dans tous les cas où les deux personnages étaient de genre différent (ex. : fille et homme). Dans les cas où les deux personnages étaient du même genre (homme et garçon, tigre et lion, femme et fille), les adjectifs « poli », « sérieux », et « blond » ont aussi été utilisés pour diversifier la formulation des phrases.

C. Structure argumentale des verbes

Parmi les dix phrases d'un même type, 50 % sont construites avec des verbes à deux arguments (ex. : item-test 4 « embrasser ») et 50 % avec des verbes à trois arguments (ex. : item-test 1 « voler »). Au total, il y a donc 25 verbes à deux arguments et 25 verbes à trois arguments.

La sélection de verbes à deux arguments et de verbes à trois arguments a été faite pour représenter des niveaux différents de complexité syntaxique au sein d'un même type de structure. En effet, il est plus difficile d'interpréter, par exemple, une phrase active à trois arguments qu'une phrase active à deux arguments, en raison du plus grand nombre de syntagmes impliqués dans l'assignation des rôles thématiques aux rôles syntaxiques.



Il est impossible, selon les contraintes de la langue française, de trouver des verbes à un argument qui permettent la construction de phrases réversibles. Pour cette raison, cette tâche ne comporte que des verbes à deux et à trois arguments qui permettent la construction de phrases réversibles. Ce choix méthodologique a été fait afin que les items-test puissent présenter une ambiguïté quant aux rôles thématiques occupés par les différents syntagmes représentés à des positions syntaxiques variées.

D. Longueur des stimuli (en mots)

Parmi les 50 items-test, la longueur des phrases varie de 4 à 11 mots par phrase. La longueur des phrases dépend du type de structure syntaxique et du nombre d'arguments verbaux. Le tableau 2 présente la longueur des phrases (en nombre de mots) en fonction de leur structure syntaxique. Le tableau 3 présente la longueur moyenne des phrases (en nombre de mots) en fonction du nombre d'arguments du verbe.

L'annexe 4 présente les 10 verbes sélectionnés pour la construction des items-test.

Tableau 2 : Longueur des phrases (en nombre de mots) en fonction de leur structure syntaxique.

STRUCTURE SYNTAXIQUE	NOMBRE D'ARGUMENTS	LONGUEUR DES PHRASES EN MOTS
PHRASE ACTIVE	2	5
	3	8
PHRASE PASSIVE	2	7
	3	9
PHRASE PASSIVE TRONQUÉE	2	4
	3	7
PHRASE SUBORDONNÉE OBJET	2	8
	3	11
PHRASE SUBORDONNÉE SUJET	2	8
	3	10 et 11

Tableau 3 : Longueur des phrases (en nombre de mots) en fonction du nombre d'arguments du verbe.

NOMBRE D'ARGUMENTS	LONGUEUR MOYENNE DES PHRASES EN MOTS
2	6,4
3	9,32

E. Fréquence des verbes

Leur fréquence a été déterminée à l'aide de l'échelle de Baudot (1992), calculée sur un million de mots. Ces verbes ont été sélectionnés en fonction de leur degré d'imagerie et parce qu'ils permettent de construire des phrases réversibles.

Un test-t bilatéral a été réalisé pour contrôler l'équivalence des fréquences entre les verbes à deux arguments et ceux à trois arguments. Il indique qu'il n'y a pas de différence significative entre les fréquences de ces deux groupes de verbes ($p = 0,83$).

F. Caractéristiques du sujet (agent) - objet (thème)

Pour les 50 phrases-test, le type de sujet ainsi que le sexe (garçon, fille, homme ou femme) ont été déterminés de manière aléatoire. Ainsi :

- ▶ 11 phrases ont un sujet garçon
- ▶ 12 phrases ont un sujet fille
- ▶ 11 phrases ont un sujet homme
- ▶ 11 phrases ont un sujet femme
- ▶ 5 phrases ont pour sujet lion ou tigre

Les 50 phrases nécessitaient également un objet. Ainsi :

- ▶ 11 phrases ont un objet garçon
- ▶ 11 phrases ont un objet fille
- ▶ 12 phrases ont un objet homme
- ▶ 11 phrases ont un objet femme
- ▶ 5 phrases ont pour objet lion ou tigre

Comme dans les tâches précédentes, les caractéristiques des agents et des thèmes sont constantes tout au long de la tâche : une femme est une personne adulte (environ 50 ans), de grande taille, de sexe féminin et avec les cheveux longs; une fille est une enfant (environ 10-12 ans) de plus petite taille que la femme, de sexe féminin et avec les cheveux attachés en queue de cheval; un homme est une personne adulte (environ 50 ans), de grande taille, de sexe masculin et avec les cheveux courts; un garçon est un enfant (environ 10-12 ans) de plus petite taille que l'homme, de sexe masculin et portant une casquette.

G. Position du sujet

Parmi les 50 items-test, la position du sujet du verbe dans le dessin a également été déterminée de façon aléatoire, afin d'éliminer la possibilité que la performance de la personne soit tributaire des effets de persévération (Rigalleau, Baudiffier & Caplan, 2004) et pour éliminer le biais spatial (c'est-à-dire que le premier nom mentionné dans la phrase peut être associé à l'acteur de gauche). Ainsi, dans plus de 50 % des cas, le sujet du verbe est placé à droite.

H. Position de la cible sur la planche

Sur chacune des planches, il y a deux images (une cible et un distracteur). L'image distracteur possède exactement les mêmes caractéristiques que l'image cible, mais les rôles thématiques (sujet et thème) sont inversés. Pour les 50 planches-test, 50 % des cibles sont positionnées à gauche de la planche de test et 50 % des cibles sont positionnées à droite de la planche de test. Les positions ont été déterminées de façon aléatoire.

INSTRUCTIONS DE PASSATION

Expliquez à la personne le contexte de la tâche



« Je vais vous lire une phrase et vous montrer deux images qui se ressemblent. Vous devez pointer l'image qui correspond le mieux à la phrase que vous entendez. »

Items d'entraînement I et II



« Nous allons commencer avec deux exemples. »



Vous devez lire les phrases en contrôlant la fluidité et l'accentuation, sans mettre l'accent sur des mots clés, pour ne pas influencer la réponse de la personne.

- ▶ Exemple : « Montrez-moi "Le lion mord le tigre". » (item d'entraînement I)

Pour chaque item d'entraînement, vous devez donner une rétroaction à la personne en lui expliquant pourquoi elle a bien ou mal répondu. Par exemple :

Réussite



« Oui, c'est la bonne réponse. Vous avez montré l'image où c'est le lion qui mord le tigre. »

Échec



« Ici, ce n'est pas la bonne réponse. Vous devez montrer l'image où c'est le lion qui mord le tigre (pointez la bonne image). »

Si vous jugez que la tâche est bien comprise après les deux items d'entraînement, vous administrez les 50 items-test. La personne a droit à une répétition avant de donner sa réponse.



« On va maintenant commencer le test. Si vous n'êtes pas sûr d'avoir bien entendu une phrase, vous pouvez me demander de la répéter une fois avant de répondre. »



La tâche est divisée en deux blocs de 25 items-test, ce qui permet de la réaliser en deux séances au besoin. Les stimuli sont répartis de façon équivalente entre les deux blocs du point de vue des paramètres contrôlés. La passation entière de la tâche est toutefois recommandée pour une meilleure analyse des performances de la personne.

NOTATION

La réponse sera bonne si la personne se révisé à l'intérieur de cinq seconde, sans qu'aucune aide ne lui soit apportée.

Si la personne répond dans un délai égal ou inférieur à cinq secondes, la réponse est également jugée bonne.

Si le délai de réponse est supérieur à cinq secondes, le point n'est pas accordé.

Notez le résultat (1 ou 0) dans la case appropriée du formulaire de réponses. Comptabilisez les réponses et reportez-les dans la section « Analyse des résultats ».

Item	Stimulus	Réponse	Score	Échec	Échec
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour réussir cette tâche, la personne doit réaliser avec succès toutes les étapes décrites par le modèle de Saffran et collab. (1992) et intégrer en un tout l'ensemble de l'information. Par exemple, dans la phrase « La fille suit le garçon. » :

- ▶ La personne doit d'abord segmenter la phrase en ses différents syntagmes.
- ▶ Elle doit ensuite reconnaître que le syntagme nominal « la fille » est en position de sujet du verbe et que le syntagme nominal « le garçon » est en position d'objet du verbe.
- ▶ Elle doit analyser le verbe « suivre » et reconnaître que ce verbe comporte deux arguments. Elle identifie également le rôle thématique associé à chacun de ces arguments, dans le cas présent un agent et un thème.
- ▶ Par cette analyse, la personne peut ainsi déterminer que le syntagme nominal en position de sujet du verbe « la fille » est l'agent du verbe « suivre », et que le syntagme nominal en position d'objet du verbe « le garçon » est le thème du verbe « suivre ».
- ▶ Enfin, la personne pourra désigner la bonne image puisqu'elle connaît l'agent et le thème de l'action.

Selon les résultats obtenus aux épreuves précédentes et à l'épreuve C-2, vous êtes en mesure de comprendre de manière plus spécifique la ou les difficultés de traitement morphosyntaxique présentées par la personne. Pour la tâche C-2 plus particulièrement, l'analyse des erreurs selon le type de structure syntaxique vous permet de vérifier si certains types de phrases sont plus problématiques que d'autres. L'analyse des erreurs permet également de vérifier si le nombre d'arguments associés à un verbe influence les performances réceptives de la personne. À terme, l'épreuve C-2 telle qu'elle a été élaborée permet de mettre en évidence des stratégies d'analyse inefficaces souvent rencontrées dans le cas d'aphasie pour accéder au sens des phrases (par exemple, se baser uniquement sur l'ordre canonique des mots).



Lors de l'analyse des résultats, il est conseillé de tenir compte du profil cognitif de la personne, et plus particulièrement de ses capacités de mémoire de travail. En effet, un déficit mnésique pourrait affecter les performances de la personne en compréhension de phrases. Vous pouvez dans ce cas vous référer à l'évaluation cognitive effectuée par un membre de l'équipe multidisciplinaire.

TÂCHES A
Annexes
1 et 2

TÂCHE B
Annexe 3

TÂCHE C
Annexes
4 et 5

ANNEXES

ANNEXE 1. TÂCHE A-1 : CATÉGORIE GRAMMATICALE

Synthèse des paramètres contrôlés et décrits pour les stimuli (cibles et distracteurs)

NUMÉRO DE L'ITEM	NOM OU VERBE (CIBLE EN BLEU)	LONGUEUR DU MOT	FRÉQUENCE DU MOT (SUR 1000 000)	POSITION SUR LA PLANCHE
I	Beurrer	Court	2	Gauche
	Beurre	Court	19	Droite
II	Photographier	Long	12	Droite
	Photo	Court	59	Gauche
III	Livre	Court	325	Droite
	Lire	Court	265	Gauche
IV	Enseignant	Long	31	Gauche
	Enseigner	Long	77	Droite
1	Siffler	Court	11	Gauche
	Sifflet	Court	10	Droite
2	Pelle	Court	12	Droite
	Pelleter	Court	1	Gauche
3	Maquiller	Long	7	Droite
	Maquillage	Long	4	Gauche
4	Patiner	Long	12	Gauche
	Patin	Court	13	Droite
5	Fouetter	Court	8	Droite
	Fouet	Court	11	Gauche
6	Couteau	Court	22	Gauche
	Couper	Court	58	Droite
7	Bûcher	Court	Ø	Droite
	Bûche	Court	1	Gauche
8	Rasoir	Court	6	Droite
	Raser	Court	19	Gauche
9	Dessin	Court	57	Droite
	Dessiner	Long	44	Gauche
10	Perceuse	Court	Ø	Gauche
	Percer	Court	42	Droite
11	Chasser	Court	49	Droite
	Chasseur	Court	51	Gauche
12	Balai	Court	9	Droite
	Balayer	Long	8	Gauche

NUMÉRO DE L'ITEM	NOM OU VERBE (CIBLE EN BLEU)	LONGUEUR DU MOT	FRÉQUENCE DU MOT (SUR 1000 000)	POSITION SUR LA PLANCHE
13	Arroser	Long	12	Gauche
	Arrosoir	Long	1	Droite
14	Parfum	Court	45	Gauche
	Parfumer (se)	Long	4	Droite
15	Sculpter	Court	12	Gauche
	Sculpture	Court	14	Droite
16	Rouler	Court	78	Droite
	Rouleau (à pâte)	Court	32	Gauche
17	Allumette	Long	8	Gauche
	Allumer	Long	57	Droite
18	Mouchoir	Court	13	Droite
	Moucher	Court	2	Gauche
19	Tondre	Court	2	Gauche
	Tondeuse	Court	3	Droite
20	Balançoire	Long	∅	Gauche
	Balancer (se)	Long	21	Droite

TÂCHE A-1 : CATÉGORIE GRAMMATICALE

Fréquence moyenne comparative des noms et des verbes utilisés

	CATÉGORIE GRAMMATICALE	N	FRÉQUENCE MOYENNE	ÉCART TYPE	ERREUR STANDARD MOYENNE
Fréquence	Verbes	18	21,44	22,727	5,357
	Noms	19	19,42	19,109	4,384

Fréquence moyenne comparative des items-test et des distracteurs

	GROUPE	N	FRÉQUENCE MOYENNE	ÉCART TYPE	ERREUR STANDARD MOYENNE
Fréquence	Cibles	17	21,35	21,874	5,305
	Distracteurs	20	19,60	20,140	4,503

ANNEXE 2. TÂCHE A-2 : JUGEMENT DE GRAMMATICALITÉ

Phrases sélectionnées (items d'entraînement inclus) et description des erreurs des phrases grammaticalement incorrectes

NIVEAU DE COMPLEXITÉ SYNTAXIQUE	GRAMMATICALITÉ	NUMÉRO DE L'ITEM	PHRASES	CATÉGORIES D'ERREURS
Active à 2 arguments	Correcte	1	L'enfant mange le bonbon.	
		25	L'enfant prend le jouet.	
		28	La petite fille regarde le garçon.	
		30	La fille suit le garçon.	
	Incorrecte	4	*Les filles suit le garçon.	Accord en nombre
		5	*Le garçon embrasse () fille.	Omission du déterminant
33		*Fille la regarde la fleur.	Inversion nom/ déterminant	
Active à 3 arguments	Correcte	10	Les étudiants remettent l'examen final au professeur.	
		18	La femme vend une robe à la fille.	
		24	Le garçon demande un crayon à son voisin.	
	Incorrecte	7	*La femme l'élève enseigne le français à.	Déplacement d'une partie de syntagme
		15	*La femme la vend une pomme à la fille.	Ajout d'un déterminant
		17	*L'admirateur envoie un belle bouquet à l'actrice.	Accord en genre
Passive à 2 arguments	Correcte	2	Le chien est caressé par le garçon.	
		8	Le tigre est suivi par le lion.	
		13	La fleur est cueillie par le jardinier.	
	Incorrecte	II	*L'homme est frappé () l'auto.	Omission de la préposition
		12	*Le sac est porté le par soldat.	Inversion déterminant/ préposition
		29	*Les enfants est transportés par l'autobus.	Accord en nombre
		36	*Le chien est caressé par des la fille.	Ajout d'un déterminant
		III	*Le lion par est suivi le tigre.	Déplacement d'une partie de syntagme

NIVEAU DE COMPLEXITÉ SYNTAXIQUE	GRAMMATICALITÉ	NUMÉRO DE L'ITEM	PHRASES	CATÉGORIES D'ERREURS
Passive à 3 arguments	Correcte	9	La maison est vendue par l'homme à son frère.	
		19	Le trésor est confié par le pirate au matelot.	
		21	Le sac est volé à la femme par le garçon.	
	Incorrecte	16	*La lettre est envoyée () le garçon à sa cousine.	Omission de la préposition
		26	*Des sont prêtés livres par la femme aux élèves.	Déplacement d'une partie de syntagme
		35	*Le collier est donné par le femme à sa fille.	Accord en genre
Subordonnée sujet à 2 arguments	Correcte	14	La femme qui surveille les enfants est gentille.	
		31	La lampe qui éclaire est chaude.	
		34	La femme qui maquille la fille est grande.	
	Incorrecte	6	*Le chevaux qui suit l'homme est noir.	Accord en nombre
		20	*La fille () frappe le garçon est méchante.	Omission du pronom relatif
		23	*L'homme gifle qui la fille est grand.	Inversion pronom relatif/verbe
Subordonnée objet à 2 arguments	Correcte	1	Le tigre que le lion mord est gros.	
		11	Les yeux que l'artiste dessine sont bleus.	
		22	Le facteur que le barbier rase est jeune.	
	Incorrecte	3	*La pomme que la femme mange est par rouge.	Ajout d'une préposition
		27	*Paresseux l'employé que le patron congédie est.	Déplacement d'un syntagme
		32	*La clôture que la fille peinture est vert.	Accord en genre

ANNEXE 3. TÂCHE B : REPRÉSENTATION LEXICO-ARGUMENTALE DU VERBE

Synthèse des paramètres contrôlés pour les stimuli (cibles et distracteurs)

N ^{BRE} D'ARGUMENTS	VERBES CIBLES	FRÉQUENCE (SUR 1 000 000)	VERBES DISTRACTEURS (N ^{BRE} D'ARGUMENTS)	FRÉQUENCE (SUR 1000 000)	POSITION DE LA CIBLE SUR LA PLANCHE
I	Raconter (3)	127	Lire (2)	265	Gauche
II	Baigner (2)	22	Nager (1)	25	Droite
1	Interpeller (2)	12	Crier (1)	102	Droite
2	Transporter (2)	69	Marcher (1)	178	Droite
3	Enfermer (3)	50	Fermer (2)	83	Gauche
4	Rêver (2)	81	Dormir (1)	111	Droite
5	Donner (3)	1116	Tenir (2)	643	Gauche
6	Débouler (2)	∅	Tomber (1)	252	Gauche
7	Recevoir (3)	394	Prendre (2)	1134	Droite
8	Indiquer (3)	149	Pointer (2)	17	Gauche
9	Poursuivre (2)	188	Courir (1)	134	Gauche
10	Enseigner (3)	77	Discuter (2)	66	Droite

Fréquence moyenne comparative entre les verbes items-test et les distracteurs

	GROUPE	N	FRÉQUENCE MOYENNE	ÉCART TYPE	ERREUR STANDARD MOYENNE
Fréquence	Cibles	9	237,33	348,423	116,141
	Distracteurs	10	272,00	350,708	110,904

ANNEXE 4. TÂCHE C-2 : ASSIGNATION DES RÔLES THÉMATIQUES

Tableau synthèse des paramètres contrôlés pour les stimuli (cibles et distracteurs)

N° ITEM	CIBLE	TYPE DE PHRASE	LONGUEUR DE PHRASE (EN MOTS)	FRÉQ. DU VERBE	N ^{BRE} ARGUM. DU VERBE	SUJET/ DISTRACTEUR	POSITION DU SUJET	POSITION DE LA CIBLE
I	Le lion mord le tigre.	Active	5	19	2	Lion/Tigre	Droite	Droite
II	Le garçon frappe l'homme.	Active	5	117	2	Garçon/ Homme	Droite	Gauche
Bloc A								
1	Le sac est volé à la fille.	Passive tronquée	7	20	3	Femme/Fille	Droite	Droite
2	L'homme à qui la fille vend une pomme est calme.	Subordonnée objet	11	118	3	Fille/Homme	Droite	Droite
3	La pomme est vendue à l'homme.	Passive tronquée	7	118	3	Fille/Homme	Droite	Gauche
4	Le garçon que la femme embrasse est mince.	Subordonnée objet	8	56	2	Femme/ Garçon	Droite	Droite
5	La femme pousse le garçon.	Active	5	208	2	Femme/ Garçon	Gauche	Droite
6	La femme est embrassée par l'homme.	Passive	7	56	2	Homme/ Femme	Gauche	Gauche
7	La fille porte l'homme.	Active	5	521	2	Fille/Homme	Droite	Droite
8	Le lion que le tigre suit est rapide.	Subordonnée objet	8	479	2	Tigre/Lion	Droite	Gauche
9	Le garçon qui embrasse la fille est calme.	Subordonnée sujet	8	56	2	Garçon/Fille	Gauche	Droite
10	L'homme est porté par la femme.	Passive	7	521	2	Femme/ Homme	Droite	Droite
11	L'homme qui vend une pomme à la femme est honnête.	Subordonnée sujet	11	118	3	Homme/ Femme	Gauche	Gauche
12	La femme qui montre un dessin à l'homme est riche.	Subordonnée sujet	11	348	3	Femme/ Homme	Gauche	Gauche
13	La fille qui pousse le garçon est mince.	Subordonnée sujet	8	208	2	Fille/Garçon	Gauche	Droite
14	Le sac est volé à la femme par le garçon.	Passive	10	20	3	Garçon/ Femme	Gauche	Gauche

N° ITEM	CIBLE	TYPE DE PHRASE	LONGUEUR DE PHRASE (EN MOTS)	FRÉQ. DU VERBE	N ^{BRE} ARGUM. DU VERBE	SUJET/ DISTRACTEUR	POSITION DU SUJET	POSITION DE LA CIBLE
15	Le garçon à qui l'homme enseigne les mathématiques est sérieux.	Subordonnée objet	11	77	3	Homme/ Garçon	Gauche	Droite
16	La fille est poussée par l'homme.	Passive	7	208	2	Homme/Fille	Droite	Gauche
17	Le dessin est montré à la femme par l'homme.	Passive	10	348	3	Homme/ Femme	Gauche	Droite
18	L'homme montre un dessin à la femme.	Active	8	348	3	Homme/ Femme	Droite	Gauche
19	L'homme que la fille pousse est riche.	Subordonnée objet	8	208	2	Fille/Homme	Droite	Droite
20	La femme est portée.	Passive tronquée	4	521	2	Fille/Femme	Gauche	Droite
21	Le livre est donné à la fille.	Passive tronquée	7	1116	3	Femme/Fille	Droite	Gauche
22	La fille est poussée.	Passive tronquée	4	208	2	Garçon/Fille	Gauche	Droite
23	Le tigre suit le lion.	Active	5	479	2	Tigre/Lion	Droite	Gauche
24	La fille qui vole un sac à la femme est blonde.	Subordonnée sujet	11	20	3	Fille/Femme	Droite	Gauche
25	La fille donne un livre à la femme.	Active	8	1116	3	Fille/Femme	Droite	Gauche
Bloc B								
26	Un livre est donné à la femme par le garçon.	Passive	10	1116	3	Garçon/ Femme	Droite	Gauche
27	Le dessin est montré à la femme.	Passive tronquée	7	348	3	Garçon/ Femme	Droite	Droite
28	La pomme est vendue à l'homme par le garçon.	Passive	10	118	3	Garçon/ Homme	Droite	Droite
29	La femme vend une pomme à la fille.	Active	8	118	3	Femme/Fille	Gauche	Gauche
30	L'homme qui enseigne les mathématiques au garçon est intelligent.	Subordonnée sujet	10	77	3	Homme/ Garçon	Gauche	Droite
31	Le tigre qui suit le lion est rapide.	Subordonnée sujet	8	479	2	Tigre/Lion	Droite	Gauche

N° ITEM	CIBLE	TYPE DE PHRASE	LONGUEUR DE PHRASE (EN MOTS)	FRÉQ. DU VERBE	N ^{BRE} ARGUM. DU VERBE	SUJET/ DISTRACTEUR	POSITION DU SUJET	POSITION DE LA CIBLE
32	La fille à qui la femme donne un livre est mince.	Subordonnée objet	11	1116	3	Femme/Fille	Droite	Gauche
33	Le garçon vole un sac à l'homme.	Active	8	20	3	Garçon/Homme	Droite	Gauche
34	La femme est embrassée.	Passive tronquée	4	56	2	Fille/Femme	Droite	Droite
35	La fille qui porte le garçon est calme.	Subordonnée sujet	8	521	2	Fille/Garçon	Gauche	Droite
36	Le tigre est suivi par le lion.	Passive	7	479	2	Lion/Tigre	Droite	Gauche
37	La fille embrasse le garçon.	Active	5	56	2	Fille/Garçon	Gauche	Gauche
38	L'homme à qui le garçon montre un dessin est poli.	Subordonnée objet	11	348	3	Garçon/Homme	Droite	Droite
39	La fille à qui le garçon vole un sac est mince.	Subordonnée objet	11	20	3	Garçon/Fille	Gauche	Gauche
40	L'homme qui donne un livre à la fille est mince.	Subordonnée sujet	11	1116	3	Homme/Fille	Droite	Droite
41	Le garçon que la femme porte est honnête.	Subordonnée objet	8	521	2	Femme/Garçon	Gauche	Gauche
42	Le tigre est suivi.	Passive tronquée	4	479	2	Lion/Tigre	Droite	Droite
43	Le garçon enseigne les mathématiques à l'homme.	Active	8	77	3	Garçon/Homme	Gauche	Droite
44	La fille est touchée par l'homme.	Passive	7	164	2	Homme/Fille	Gauche	Gauche
45	La fille qui touche le garçon est drôle.	Subordonnée sujet	8	164	2	Fille/Garçon	Droite	Gauche
46	Les mathématiques sont enseignées à l'homme.	Passive tronquée	7	77	3	Femme/Homme	Droite	Gauche
47	La fille que le garçon touche est calme.	Subordonnée objet	8	164	2	Garçon/Fille	Droite	Droite
48	La femme touche l'homme.	Active	5	164	2	Femme/Homme	Gauche	Droite
49	Les mathématiques sont enseignées au garçon par l'homme.	Passive	9	77	3	Homme/Garçon	Gauche	Gauche
50	Le garçon est touché.	Passive tronquée	4	164	2	Homme/Garçon	Droite	Droite

ANNEXE 5. TÂCHE C-2 : ASSIGNATION DES RÔLES THÉMATIQUES

Fréquence des verbes sélectionnés pour la construction des items-test

	VERBES	FRÉQUENCE	
2 ARGUMENTS	Pousser	208	Moyenne : 285,6
	Porter	521	
	Embrasser	56	Écart type : 203,92
	Toucher	164	
	Suivre	479	

3 ARGUMENTS	Enseigner	77	Moyenne : 335,8
	Vendre	118	
	Montrer	348	Écart type : 453,6
	Donner	1116	
	Voler	20	

TOTAUX

Moyenne : 310,7
Écart type : 332,61

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bastiaanse, R., Edwards, S. & Rispens, J. (2002). The Verb and Sentence Test (VAST). Thames Valley Test Company Limited : Suffolk, England.
- Baudot, J. (1992). Fréquences d'utilisation des mots en français écrit contemporain. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Bernt, R. S., Mitchum, C. C., Haendiges, A. N. & Sandson, J. (1997). Verb retrieval in aphasia : 1. Characterizing single word impairments. *Brain and Language*, 56, 68-106.
- Boland, J. E. (1997). The Relationship between Syntactic and Semantic Processes in Sentence Comprehension. *Language and Cognitive Process*, 12 (4), 423-484.
- Bourgeois, M.-E., Bergeron, A., Fossard, M., Desmarais, C., Lepage C. (2013, octobre). Validation de contenu d'un outil d'évaluation de la compréhension syntaxique de personnes ayant une aphasie. Affiche présentée au congrès canadien de l'AVC, Montréal, Québec.
- Caplan, D., Waters, G., Dede, G., Michaud, J. & Reddy, A. (2007). A study of syntactic processing in aphasia I: Behavioral (psycholinguistic) aspects. *Brain and Language* 101, 103-150.
- Caramazza, A. & Zurif, E. (1976). Dissociation of Algorithmic and Heuristic processes in Language Comprehension: Evidence from aphasia. *Brain and Language*, 3, 572-582.
- Daneman, M. & Carpenter, P. A. (1980). Individual differences in working memory and reading, *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 19, 450-466.
- Grodzinsky, Y. (1995). The Restrictive Theory of Agrammatic Comprehension. *Brain and Language*, 50, 27-51.
- Grodzinsky, Y. & Finkel, L. (1998). The neurology of empty categories. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 10, 281-292.
- Kolk, H. (2004). Agrammatism. In Kent, R. D. (Ed), *The MIT Encyclopedia of Communication Disorders*, The MIT Press : Cambridge & London, 231-236.
- Lecours, A.R. & Lhermitte, F. (1979). *L'aphasie*. Presses de l'Université de Montréal. Montréal : Canada.
- Linebarger, M. C., Schwartz, M. F. & Saffran, E.M. (1983). Sensitivity to grammatical structure in so-called agrammatic aphasics. *Cognition*, 13, 361-392.
- Mitchum, C. C., Haendiges, A. N. & Berndt, R. S. (2004). Response strategies in aphasic sentence comprehension : An analysis of two cases. *Aphasiology*, 18 (8), 675-692.
- Nespoulous, J-L., Lecours, A.R., Lafond, D., Lemay, A., Puel, M., Joannette, Y., Cot, F. & Rascol, A. (1992). *Protocole Montréal-Toulouse d'examen linguistique de l'aphasie. MT-86 Module Standard Initial: M1* . (2e éd.). Isbergues: L'Ortho-Édition.
- Riegel, M., Pellat, F. & Rioul, R. (2009). *La grammaire méthodique du français*. 7ème édition, PUF.
- Rigalleau, F., Baudiffier, V. & Caplan, D. (2004). Comprehension of sentences with stylistic inversion by french aphasic patients. *Brain and Language*, 89, 142-156.

- Rigalleau, F. (2002). Test de compréhension de la grammaire. Poitiers : Laboratoire Langage et Cognition.
- Rigalleau, F., Nespoulous, J.-L. & Gaonac’h, D. (1997). La compréhension asyntaxique dans tous ses états. Des représentations linguistiques aux ressources cognitives. *L’Année psychologique*, 97, 449-494.
- Saffran, E., Schwartz, M.F., Fink, R.B., Myers, J. & Martin N. (1992). Mapping therapy : an approach to remediating agrammatic sentence comprehension and production. In J., Cooper (Ed.), *Aphasia Treatment: Current Approaches and Research Opportunities*. Bethesda : NIDCD, 77-90.
- Schwartz, M. F., Linebarger, M. C., Saffran, E. M. & Pate, D. S (1987). Syntactic transparency and sentence interpretation in aphasia. *Language and Cognitive Processes*, 2 (2), 85-113.
- Schwartz, M. F., Saffran, E.M. Fink, R. B., Myers, J. L. & Martin, N. (1994). Mapping therapy: A treatment programme for agrammatism. *Aphasiology*, 8 (1), 19-54.
- Shapiro, L.P. & Levine, B.A. (1990). Verb processing during sentence comprehension in aphasia. *Brain and Language*, 38, 21-47.
- Verstichel, P. & Cambier, J. (2005). Les aphasies. Dans T. Botez-Marquard & F. Boller (Eds). *Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement – 3ème éd.* Montréal : Les presses de l’Université de Montréal.
- Webster, J. & Howard, D. (2012). Assessment of agrammatic language. In R. Bastiaanse & C. K. Thompson (Eds). *Perspectives on Agrammatism*, Psychology Press, 136-157.
- Wilson, S. M. & Saygin, A. P. (2004). Grammaticality judgment in aphasia: deficits are not specific to syntactic structures, aphasic syndromes or lesion sites. *Journal of Cognitive Neuroscience*, 16, 238-252.
- Wulfeck, B., Bates, E. & Capasso, R. (1991). A crosslinguistic study of grammaticality judgments in Broca’s aphasia. *Brain and Language*, 41, 311-336.

**TÂCHES
A-1 • A-2**

**TÂCHE
B**

**TÂCHE
C-1 • C-2**

FORMULAIRES DE RÉPONSES

Version imprimable à télécharger disponible au :

www.irdpq.qc.ca/publications/BCS

TÂCHE A-1 : CATÉGORIE GRAMMATICALE

N° de dossier

Nom du patient :

Date de passation

Examineur :

N°	CIBLE	DISTRACTEUR	RÉSULTAT (1 OU 0)	CATÉGORIE GRAMMATICALE DE LA CIBLE
Entrainement				
I	Beurrer	Beurre		Verbe
II	Photographier	Photo		Verbe
III	Livre	Lire		Nom
IV	Enseignant	Enseigner		Nom
Test				
1	Siffler	Sifflet		Verbe
2	Pelle	Pelleter		Nom
3	Maquiller	Maquillage		Verbe
4	Patiner	Patin		Verbe
5	Fouetter	Fouet		Verbe
6	Couteau	Couper		Nom
7	Bûcher	Bûche		Verbe
8	Rasoir	Raser		Nom
9	Dessin	Dessiner		Nom
10	Perceuse	Percer		Nom
11	Chasser	Chasseur		Verbe
12	Balai	Balayer		Nom
13	Arroser	Arrosoir		Verbe
14	Parfum	Parfumer (se)		Nom
15	Sculpter	Sculpture		Verbe
16	Rouler	Rouleau (à pâte)		Verbe
17	Allumette	Allumer		Nom
18	Mouchoir	Moucher		Nom
19	Tondre	Tondeuse		Verbe
20	Balançoire	Balancer (se)		Nom

Analyse des résultats

Noms : / 10

Verbes : / 10

Total

/ 20

TÂCHE A-2 : JUGEMENT DE GRAMMATICALITÉ

Nom du patient :

Examineur :

N° de dossier

Date de passation

N°	STIMULI *PHRASE AGRAMMATICALE	RÉPONSE ATTENDUE	RÉSULTAT (1 OU 0)	CATÉGORIE D'ERREUR
Entrainement				
I	L'enfant mange le bonbon.	Oui		
II	*L'homme est frappé l'auto.	Non		Omission
III	*Le lion par est suivi le tigre.	Non		Déplacement
Test				
1	Le tigre que le lion mord est gros.	Oui		
2	Le chien est caressé par le garçon.	Oui		
3	*La pomme que la femme mange est par rouge.	Non		Ajout
4	*Les filles suit le garçon.	Non		Accord en nombre
5	*Le garçon embrasse fille.	Non		Omission
6	*Le chevaux qui suit l'homme est noir.	Non		Accord en nombre
7	*La femme l'élève enseigne le français à.	Non		Déplacement
8	Le tigre est suivi par le lion.	Oui		
9	La maison est vendue par l'homme à son frère.	Oui		
10	Les étudiants remettent l'examen final au professeur.	Oui		
11	Les yeux que l'artiste dessine sont bleus.	Oui		
12	*Le sac est porté le par soldat.	Non		Inversion
13	La fleur est cueillie par le jardinier.	Oui		
14	La femme qui surveille les enfants est gentille.	Oui		
15	*La femme la vend une pomme à la fille.	Non		Ajout
16	*La lettre est envoyée le garçon à sa cousine.	Non		Omission
17	*L'admirateur envoie un belle bouquet à l'actrice.	Non		Accord en genre
18	La femme vend une robe à la fille.	Oui		

TÂCHE A-2 : JUGEMENT DE GRAMMATICALITÉ

N°	STIMULI *PHRASE AGRAMMATICALE	RÉPONSE ATTENDUE	RÉSULTAT (1 OU 0)	CATÉGORIE D'ERREUR
19	Le trésor est confié par le pirate au matelot.	Oui		
20	*La fille frappe le garçon est méchante.	Non		Omission
21	Le sac est volé à la femme par le garçon.	Oui		
22	Le facteur que le barbier rase est jeune.	Oui		
23	*L'homme gifle qui la fille est grand.	Non		Inversion
24	Le garçon demande un crayon à son voisin.	Oui		
25	L'enfant prend le jouet.	Oui		
26	*Des sont prêtés livres par la femme aux élèves.	Non		Déplacement
27	*Paresseux l'employé que le patron congédie est.	Non		Déplacement
28	La petite fille regarde le garçon.	Oui		
29	*Les enfants est transportés par l'autobus.	Non		Accord en nombre
30	La fille suit le garçon.	Oui		
31	La lampe qui éclaire est chaude.	Oui		
32	*La clôture que la fille peinture est vert.	Non		Accord en genre
33	*Fille la regarde la fleur.	Non		Inversion
34	La femme qui maquille la fille est grande.	Oui		
35	*Le collier est donné par le femme à sa fille.	Non		Accord en genre
36	*Le chien est caressé par des la fille.	Non		Ajout

Analyse des résultats

Phrases grammaticales / 18

Phrases agrammaticales / 18

Omission	/ 3
Déplacement	/ 3
Ajout	/ 3
Accord en nombre	/ 3
Accord en genre	/ 3
Inversion	/ 3

Total

/ 36

TÂCHE B : REPRÉSENTATION LEXICO-ARGUMENTALE DU VERBE

Nom du patient :

N° de dossier

Examineur :

Date de passation

N°	CIBLE (NOMBRE D'ARGUMENTS)	DISTRACTEUR (NOMBRE D'ARGUMENTS)	RÉSULTAT (1 OU 0)
Entraînement			
I	Raconter (3)	Lire (2)	
II	Baigner (2)	Nager (1)	
Test			
1	Interpeller (2)	Crier (1)	
2	Transporter (2)	Marcher (1)	
3	Enfermer (3)	Fermer (2)	
4	Rêver (2)	Dormir (1)	
5	Donner (3)	Tenir (2)	
6	Débouler (2)	Tomber (1)	
7	Recevoir (3)	Prendre (2)	
8	Indiquer (3)	Pointer (2)	
9	Poursuivre (2)	Courir (1)	
10	Enseigner (3)	Discuter (2)	

Analyse des résultats

Verbes à 2 arguments	/ 5
Verbes à 3 arguments	/ 5

Total

/ 10

TÂCHE C-1 : PRÉTEST DE COMPRÉHENSION LEXICALE

Nom du patient :

N° de dossier

Examineur :

Date de passation

N°	CIBLE	DISTRACTEURS	RÉSULTAT (1 ou 0)
1	Lion	Tigre	
2	Tigre	Lion	
3	Livre	Pomme, dessin, sac	
4	Pomme	Sac, livre, dessin	
5	Sac	Pomme, livre, dessin	
6	Dessin	Livre, pomme, sac	
7	Homme	Femme, fille, garçon	
8	Garçon	Fille, homme, femme	
9	Fille	Femme, homme, garçon	
10	Femme	Homme, garçon, fille	

Total

/ 10

TÂCHE C-2 : ASSIGNATION DES RÔLES THÉMATIQUES

Nom du patient :

N° de dossier

Examineur :

Date de passation

N°	PHRASE CIBLE	RÉSULTAT (1 OU 0)	N ^{BRE} D'ARGUMENTS	STRUCTURE DE PHRASE
Entraînement				
I	Le lion mord le tigre.		2	Active
II	Le garçon frappe l'homme.		2	Active
Test - BLOC A				
1	Le sac est volé à la fille.		3	Passive tronquée
2	L'homme à qui la fille vend une pomme est calme.		3	Subordonnée objet
3	La pomme est vendue à l'homme.		3	Passive tronquée
4	Le garçon que la femme embrasse est mince.		2	Subordonnée objet
5	La femme pousse le garçon.		2	Active
6	La femme est embrassée par l'homme.		2	Passive
7	La fille porte l'homme.		2	Active
8	Le lion que le tigre suit est rapide.		2	Subordonnée objet
9	Le garçon qui embrasse la fille est calme.		2	Subordonnée sujet
10	L'homme est porté par la femme.		2	Passive
11	L'homme qui vend une pomme à la femme est honnête.		3	Subordonnée sujet
12	La femme qui montre un dessin à l'homme est riche.		3	Subordonnée sujet
13	La fille qui pousse le garçon est mince.		2	Subordonnée sujet
14	Le sac est volé à la femme par le garçon.		3	Passive
15	Le garçon à qui l'homme enseigne les mathématiques est sérieux.		3	Subordonnée objet
16	La fille est poussée par l'homme.		2	Passive
17	Le dessin est montré à la femme par l'homme.		3	Passive
18	L'homme montre un dessin à la femme.		3	Active
19	L'homme que la fille pousse est riche.		2	Subordonnée objet

N°	PHRASE CIBLE	RÉSULTAT (1 OU 0)	N ^{BRE} D'ARGUMENTS	STRUCTURE DE PHRASE
20	La femme est portée.		2	Passive tronquée
21	Le livre est donné à la fille.		3	Passive tronquée
22	La fille est poussée.		2	Passive tronquée
23	Le tigre suit le lion.		2	Active
24	La fille qui vole un sac à la femme est blonde.		3	Subordonnée sujet
25	La fille donne un livre à la femme.		3	Active
Test - BLOC B				
26	Un livre est donné à la femme par le garçon.		3	Passive
27	Le dessin est montré à la femme.		3	Passive tronquée
28	La pomme est vendue à l'homme par le garçon.		3	Passive
29	La femme vend une pomme à la fille.		3	Active
30	L'homme qui enseigne les mathématiques au garçon est intelligent.		3	Subordonnée sujet
31	Le tigre qui suit le lion est rapide.		2	Subordonnée sujet
32	La fille à qui la femme donne un livre est mince.		3	Subordonnée objet
33	Le garçon vole un sac à l'homme.		3	Active
34	La femme est embrassée.		2	Passive tronquée
35	La fille qui porte le garçon est calme.		2	Subordonnée sujet
36	Le tigre est suivi par le lion.		2	Passive
37	La fille embrasse le garçon.		2	Active
38	L'homme à qui le garçon montre un dessin est poli.		3	Subordonnée objet
39	La fille à qui le garçon vole un sac est mince.		3	Subordonnée objet
40	L'homme qui donne un livre à la fille est mince.		3	Subordonnée sujet
41	Le garçon que la femme porte est honnête.		2	Subordonnée objet
42	Le tigre est suivi.		2	Passive tronquée
43	Le garçon enseigne les mathématiques à l'homme.		3	Active

N°	PHRASE CIBLE	RÉSULTAT (1 OU 0)	N ^{BRE} D'ARGUMENTS	STRUCTURE DE PHRASE
44	La fille est touchée par l'homme.		2	Passive
45	La fille qui touche le garçon est drôle.		2	Subordonnée sujet
46	Les mathématiques sont enseignées à l'homme.		3	Passive tronquée
47	La fille que le garçon touche est calme.		2	Subordonnée objet
48	La femme touche l'homme.		2	Active
49	Les mathématiques sont enseignées au garçon par l'homme.		3	Passive
50	Le garçon est touché.		2	Passive tronquée

Analyse des résultats	Phrases à 2 arguments (Blocs A et B)	/ 25
	Phrases à 3 arguments (Blocs A et B)	/ 25

	Bloc A	Bloc B	Total
Phrases actives	/5	/5	/10
Phrases subordonnées sujet	/5	/5	/10
Phrases passives	/5	/5	/10
Phrases passives tronquées	/5	/5	/10
Phrases subordonnées objet	/5	/5	/10
TOTAUX	/ 25	/ 25	/ 50

Total blocs A et B

/ 50



TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT

Les formulaires de réponses à l'adresse suivante :

www.irdpq.qc.ca/publications/BCS

CIUSSS de la Capitale-Nationale
Institut de réadaptation
en déficience physique de Québec

525, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1M 2S8

Téléphone : 418 • 529 • 9141

communications@irdpq.qc.ca

www.irdpq.qc.ca



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale**

Québec 

ISBN 978-2-922242-72-0 (coffret)

ISBN 978-2-922242-73-7 (guide)

ISBN 978-2-922242-74-4 (cahier de dessins)

ISBN 978-2-922242-77-5 (guide pdf)

ISBN 978-2-922242-78-2 (cahier de dessins pdf)